

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3001

11 décembre 2012

SOMMAIRE

Galaxis Environnement Participations S.A.	144011	Luxre Investments S.A.	144013
Garland Energy (Czech Republic) S.à r.l.	144046	ND. Finance S.A.	144004
Global Palaces Management S.à r.l.	144003	NeoElectra Lux S.à r.l.	144005
Global Retail Corporation S. à r.l.	144011	Nerco International Inc. S.A.	144032
Global Statistical Arbitrage S.à r.l.	144002	NG Private Equity Management S.à r.l. .	144007
Goethe P S.à r.l.	144003	NG Private Equity S.C.A. SICAR	144007
Good Energies Investments 3 (Luxem- bourg) S.à r.l.	144011	Nico Hansen S.à r.l.	144007
G & P Properties S.à r.l.	144002	NSH Capital Funding (Luxembourg) S.A.	144009
Grand HOTEL-CRAVAT S.à r.l.	144011	NTP Real Estate S.A.	144007
Happy Mex S.A.	144003	Opti-Mouse Sàrl	144009
Happy Natural Foods S.A.	144003	Orellana S.à r.l.	144009
Happy Pizza S.A.	144003	Otto Bock Luxembourg S.A.	144008
Helarb Investments S.à r.l.	144004	Patron Lepo V S. à r.l.	144008
Helarb Mécanuméric S.à r.l.	144004	Phoenix Recoveries (UK) Limited S.à r.l.	144008
High Noon Corporation S.à r.l.	144004	Pinco Pallino East Asia Trademarks S.A.	144014
Italtriest International S.A.	144012	Plalux S.A.	144009
Jindalee S.à r.l.	144048	Plazza Investments & Properties S.à r.l.	144008
Kanter Consolidated Investments	144010	PPTM International S.à r.l.	144010
Labalma S.A.	144006	Primus Equity Group S.A.	144010
Langues sur mesure S.à r.l.	144005	Quintiles Luxembourg European Holding	144010
L'Arche Holding S.A.	144006	San Faustin S.A.	144024
L'Arche S.A. - SPF	144006	Société Immobilière Mondercange S.A.	144012
LEG II Italian Holdings S.à r.l.	144005	Soltex Holding - SPF	144002
Lekkerkerk S.A.	144006	Wychwood Capital Partners S.à r.l.	144048
Lesalg S.à r.l.	144005		
LMDR S.A.	144006		
LURA-Fonds S.A., SICAV-FIS	144012		
LuxCo 111 S.à r.l.	144043		

G & P Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 82.889.

—
Extrait des principales résolutions prises par l'associé unique en date du 14 novembre 2012

L'associé unique a décidé de nommer un gérant supplémentaire en la personne de Monsieur Steeve Simonetti, né le 30 janvier 1980 à Thionville (France) et demeurant professionnellement au 46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-1330 Luxembourg et ce pour une durée indéterminée.

Le nouveau gérant a un pouvoir de signature isolé.

La société se trouve désormais valablement engagée en toutes circonstances et sans limitation par la seule signature de l'un des deux gérants.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme et sincère

Pour G & P Properties S.à r.l.

Fiduciaire Patrick Sganzerla S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2012148960/19.

(120196097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Global Statistical Arbitrage S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 131.860.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 15 novembre 2012.

Référence de publication: 2012148970/10.

(120196495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Soltex Holding - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 24.700.

—
Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue le 17 octobre 2012

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Christophe BLONDEAU demeurant professionnellement au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen jusqu'à l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2018.

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de nommer Madame Cornelia METTLEN, demeurant professionnellement au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, en tant que nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Nour-Eddin NIJAR et Madame Brigitte DENIS, ayant son adresse professionnelle au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen en tant que nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Romain THILLENS.

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de nommer H.R.T. Révision S.A. ayant son siège social au 163 rue du Kiem, L-8030 Strassen en tant que nouveau Commissaire aux comptes de la société en remplacement de la société FORTWAY Investments Inc., Edificio Plaza Bancomer, Call 50 Panama, Republic of Panama.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2018.

La société a également été informée du changement d'adresse professionnelle de Monsieur Christophe BLONDEAU qui est désormais au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen.

—
Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 25 octobre 2012

Le Conseil d'Administration a décidé de nommer Monsieur Christophe BLONDEAU en tant que Président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2018.

Pour SOLTEX HOLDING-SPF

Référence de publication: 2012148600/25.

(120195262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2012.

Global Palaces Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 112.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 140.703.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GLOBAL PALACES MANAGEMENT S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2012148969/12.

(120196479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Goethe P S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 502.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 158.831.

Les comptes annuels pour la période du 25 juin 2011 (date de constitution) au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 octobre 2012.

Référence de publication: 2012148971/12.

(120196397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Happy Mex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7245 Walferdange, 2, rue du Pont.

R.C.S. Luxembourg B 65.186.

Les comptes annuels du 01/01/2011 au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012149003/10.

(120196516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Happy Natural Foods S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7245 Walferdange, 2, rue du Pont.

R.C.S. Luxembourg B 73.889.

Les comptes annuels du 01/01/2011 au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012149004/10.

(120196116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Happy Pizza S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7245 Walferdange, 2, rue du Pont.

R.C.S. Luxembourg B 65.187.

Les comptes annuels du 01/01/2011 au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012149005/10.

(120196515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Helarb Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.525,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 100.488.

—
EXTRAIT

En date du 7 novembre 2012, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de M. Ivo Hemelraad, en tant que gérant A de la société, est acceptée avec effet immédiat.
- Mme Barbara Neuerburg, avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élue nouveau gérant A de la société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Référence de publication: 2012149007/15.

(120196633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Helarb Mécanuméric S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 92.666.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Associés tenue en date du 7 novembre 2012, a approuvé les résolutions suivantes:

- La démission de M. Ivo Hemelraad, en tant que gérant A de la société, est acceptée avec effet au 16 octobre 2012.
- Mme Barbara Neuerburg, avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élue nouveau gérant A de la société avec effet au 16 octobre 2012 et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Référence de publication: 2012149001/15.

(120196567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

High Noon Corporation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 116.716.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2012149008/11.

(120196935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

ND. Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 153.958.

Le Conseil d'Administration a pris note du changement d'adresse du Président du Conseil d'Administration:

- Monsieur Nicolas DELORE, 2 Chemin en Bursinel CH-1277 BOREX.

Pour le Conseil d'Administration

COSAFIN S.A. / K. LOZIE

Représentée par J. BORDET / -

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2012149148/13.

(120196558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Langues sur mesure S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8077 Bertrange, 36, rue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 94.127.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012149077/10.

(120196601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

LEG II Italian Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.503.250,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 94.150.

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 13 novembre 2012 qu'a été nommé aux fonctions de gérant de la société:

- Mme Virginie Vely, demeurant professionnellement 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2012149090/15.

(120196175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Lesalg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 122.619.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15/11/2012.

Référence de publication: 2012149093/10.

(120196624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

NeoElectra Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 392.820,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 147.070.

—
EXTRAIT

L'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Madame Daphné Ribot, Gérant A, avec effet au 8 juin 2012,
2. Nomination de Madame Yeliz Bozkir, née le 27 janvier 1984 à Libramont, Belgique, avec adresse professionnelle au 174 route de Longwy L-1940 Luxembourg, en tant que Gérant A, avec effet au 8 juin 2012.

Par conséquent, depuis le 8 juin 2012, les Gérants de la Société sont les suivants:

- Christophe Gammal - Gérant A
- Yeliz Bozkir - Gérant A
- Christopher J. Picotte - Gérant B
- Daniel R. Revers - Gérant B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012149137/19.

(120196847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Labalma S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 55.625.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012149086/10.

(120196820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

**L'Arche S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,
(anc. L'Arche Holding S.A.).**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.
R.C.S. Luxembourg B 50.616.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 5 novembre 2012 que:

- les mandats des administrateurs sortants, à savoir:

* M. Fernand HEIM, directeur financier, Président du Conseil d'Administration,

* Mme Geneviève BLAUEN-ARENDT, administrateur de sociétés,

* M. Marc SCHMIT, chef-comptable,

tous avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

- ainsi que celui du commissaire aux comptes sortant, SG Services S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 78 306, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

ont été reconduits jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2018.

Pour extrait conforme

SG AUDIT S. à r.l.

Référence de publication: 2012149075/19.

(120196025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Lekkerkerk S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.
R.C.S. Luxembourg B 66.385.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012149091/9.

(120196780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

LMDR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2562 Luxembourg, 4, place de Strasbourg.
R.C.S. Luxembourg B 108.135.

Il résulte du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 29 octobre 2012 que les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

- L'assemblée décide de révoquer Mr Ugur ESKI, de son poste d'administrateur de la société avec effet immédiat.

- L'assemblée nomme Mr Mergim SHALA, né à Milovanac Pec (Yougoslavie) le 2 juin 1980, demeurant au 16, rue du Cimetière, F-57 180 Terville au poste d'administrateur avec effet immédiat.

Il terminera le mandat de son prédécesseur qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de l'année 2018.

Luxembourg, le 29 octobre 2012.

Pour la société

Fiduciaire Vincent LA MENDOLA S.à r.l.

Référence de publication: 2012149097/16.

(120196893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Nico Hansen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-9016 Ettelbruck, 3, rue de l'Ecole Agricole.

R.C.S. Luxembourg B 124.916.

En date du 14 novembre 2012, a eu lieu la cession de parts sociales suivantes:

- TRAXIMA INTERNATIONAL S.A. a cédé 51 parts sociales qu'elle détenait à Monsieur Philippe BOSSICARD, né le 26 juin 1951 à BASTOGNE (Belgique), demeurant 11, rue de l'Ancienne Gare à B-6800 LIBRAMONT

Au terme de cette cession de parts sociales, la répartition du capital de la société NICO HANSEN S.à r.l. est la suivante:

- TRAXIMA INTERNATIONAL S.A., détient	49 parts sociales
- Monsieur Philippe BOSSICARD, détient	51 parts sociales
Total	100 Parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012149153/16.

(120196629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

NG Private Equity S.C.A. SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 129.404.

EXTRAIT

Par résolution prise en date du 14 novembre 2012, l'associé commandité de NG Private Equity SCA SICAR, décide de transférer le siège social du 5 Rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg au 124, Boulevard de la Pétrusse L-2330 Luxembourg avec effet au 6 Novembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 15 novembre 2012.

Référence de publication: 2012149151/14.

(120196485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

NTP Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1321 Luxembourg, 125, rue de Cessange.

R.C.S. Luxembourg B 130.497.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 13 novembre 2012

L'administrateur unique, décide de transférer le siège social de la société, avec effet immédiat, du 55-57, Avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg au 125 Rue de Cessange à L-1321 Luxembourg.

Référence de publication: 2012149156/10.

(120196894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

NG Private Equity Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 129.127.

EXTRAIT

Par résolution prise en date du 14 novembre 2012, le conseil de gérance de NG Private Equity Management S.à r.l., décide de transférer le siège social du 5 Rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg au 124, Boulevard de la Pétrusse L-2330 Luxembourg avec effet au 6 Novembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 15 novembre 2012.

Référence de publication: 2012149150/14.

(120196484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Patron Lepo V S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 123.342.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012149167/10.

(120196353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Phoenix Recoveries (UK) Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 123.426.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2012.

Référence de publication: 2012149168/10.

(120196238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Otto Bock Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 87.106.

I. Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration tenu le 02 novembre 2012

1^{ère} Résolution:

Le Conseil d'Administration accepte la démission en tant qu'Administrateur de la société de Monsieur Romain THIL-LENS avec effet au 10 octobre 2012 et décide, conformément à l'article 6 des statuts de la société, de coopter Madame Cornelia METTLEN, demeurant professionnellement au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, en tant qu'Administrateur B de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

2^{ème} Résolution:

Le Conseil d'Administration décide de nommer avec effet immédiate Monsieur Gregorius Hendricus VAN CRANEN-BROEK en tant que Président du Conseil d'Administration jusqu'à la fin de son mandat en tant qu'Administrateur de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OTTO BOCK LUXEMBOURG S.A.

Référence de publication: 2012149162/19.

(120196311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Plazza Investments & Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 100.540.

Extrait des principales résolutions prises par l'associé unique en date du 14 novembre 2012

L'associé unique a décidé d'attribuer à Monsieur Steeve Simonetti, gérant, un pouvoir de signature isolé.

La société se trouve désormais valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature de l'un des deux gérants.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme et sincère

Pour *Plazza Investments & Properties S.à.r.l.*

Fiduciaire Patrick Sganzerla S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2012149172/15.

NSH Capital Funding (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 148.900.

Ce document remplace le dépôt numéro L120188587.

Les comptes annuels au 31 mars 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2012.

TMF Luxembourg S.A.

Domiciliataire

Référence de publication: 2012149155/13.

(120196117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Opti-Mouse Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7560 Mersch, 2B, Centre Marisca.
R.C.S. Luxembourg B 145.948.

Auszug der Beschlüsse des Alleinigen Gesellschafters vom 18. April 2012

Der alleinige Gesellschafter möchte hiermit den Dritten darauf hinweisen, dass die neue Anschrift des Herrn Bernhard KREWER (Geschäftsführer und Gesellschafter) wie folgt lautet: D-54673 Neuerburg, 6 Burgblick (Deutschland).

Mersch, den 18. April 2012.

Bernhard Krewer

Der alleiniger Gesellschafter

Référence de publication: 2012149160/13.

(120196292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Orellana S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 65.755.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 aout 2012.

Luxembourg Corporation Company S.A. / TCG Gestion S.A.

Gérant / Gérant

Signatures

Référence de publication: 2012149161/13.

(120196249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Plalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 58.083.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 11 2012.

Pour: PLALUX S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Lionel Argence-Lafon

Référence de publication: 2012149194/15.

(120196739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

PPTM International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 170.166.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 7 novembre 2012 avec effet au 1^{er} septembre 2012

Madame Valérie PECHON, gérante de catégorie B, a été reclassée en tant que gérante de catégorie A.

Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour PPTM International S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012149197/13.

(120196862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Primus Equity Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 138.992.

—
Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15.11.2012.

Pour: PRIMUS EQUITY GROUP S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2012149198/15.

(120196850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Quintiles Luxembourg European Holding, Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 731.970.265,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 149.428.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Référence de publication: 2012149206/11.

(120196539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Kanter Consolidated Investments, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-7307 Steinsel, 50, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 169.762.

—
Extrait procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 18 octobre 2012

La séance de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'associé unique est ouverte à 10 heures.

Première résolution

L'Assemblée décide de nommer Monsieur David Barrett, né le 11 mars 1964 à Londres (Royaume-Uni), résidant professionnellement au 5, Rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, à la fonction de gérant de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012149058/15.

(120196375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Grand HOTEL-CRAVAT S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 29, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 85.344.

Le bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307
L – 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2012149603/14.

(120197114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2012.

Good Energies Investments 3 (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R.C.S. Luxembourg B 148.103.

Extrait du contrat de cession d'actions du 15 novembre 2012

En vertu du contrat de cession d'actions signé le 15 novembre 2012, il apparaît que COFRA Holding AG a transféré avec effet immédiat 12500 actions détenues dans le capital de la société à Entrepreneurs Fund L.P., un limited partnership ayant son siège à Winward House, 2nd Floor, La Route de la Liberation, St Helier JE2 3BQ, Jersey.

Référence de publication: 2012149598/12.

(120197008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2012.

Global Retail Corporation S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.525,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 142.190.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 novembre 2012

L'Assemblée décide de prononcer la clôture de la liquidation de la Société.

L'Assemblée décide que les livres et documents sociaux de la Société seront déposés et conservés pendant cinq ans, à partir de la date de la publication des présentes dans le Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C, à l'adresse suivante: 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Référence de publication: 2012149596/14.

(120196904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2012.

Galaxis Environnement Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 141.708.

Le bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307
L – 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2012149594/14.

(120197110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2012.

Société Immobilière Mondercange S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 81.684.

Le bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307
L – 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2012149866/14.

(120197126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2012.

LURA-Fonds S.A., SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-5365 Munsbach, 18-20, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 172.379.

Der Verwaltungsrat hat am 26. Oktober 2012 beschlossen, Herrn Hans-Peter Benckendorff zum Vorsitzenden des Verwaltungsrates zu ernennen, was dieser annimmt.

Der Verwaltungsrat setzt sich demnach wie folgt zusammen:

- Hans-Peter Benckendorff (Vorsitzender des Verwaltungsrates)
- Thomas Kuther (Verwaltungsratsmitglied)
- Holger Emmel (Verwaltungsratsmitglied)

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, den 13. November 2012.

Für die LURA-Fonds S.A., SICAV-FIS
Universal-Investment-Luxembourg S. A.
Marc-Oliver Scharwath / Saskia Sander

Référence de publication: 2012149991/19.

(120197327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2012.

Italtriest International S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 65.122.

Conformément à l'article 3 (1) de la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, ATC Corporate Services (Luxembourg) S.à r.l. informe de la fin de la convention de domiciliation conclue le 10 avril 2002 pour une durée indéterminée entre les deux sociétés:

- Société domiciliée:

ITALTRIEST INTERNATIONAL S.A.

Immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65.122

Dont le siège social sis au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg fait l'objet de la présente notification

- Agent domiciliataire:

ATC Corporate Services (Luxembourg) S.à r.l., ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg,

et ce avec effet au 12 novembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 14 novembre 2012.

ATC Corporate Services (Luxembourg) S.à r.l.
Signatures

Référence de publication: 2012149986/21.

(120197216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2012.

Luxre Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 132.184.

L'an deux mille douze, le douze novembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de «Luxre Investments S.A.» (ci-après la «Société»), une société anonyme ayant son siège social au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 132.184, constituée suivant acte du notaire Georges D'HUART, alors notaire de résidence à Pétange reçu en date du 25 septembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 2 novembre 2007, numéro 2492, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Marc VAN HOEK, expert-comptable, ayant son adresse professionnelle au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Erwin VANDE CRUYS, employé privé, ayant son adresse professionnelle au L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Irena COLAMONICO, employée privée, ayant la même adresse professionnelle.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que la totalité des actions, représentant l'intégralité du capital social actuellement fixé à cent mille Euros (€ 100.000,-) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à son ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Changement de la date de début de l'exercice social de la Société au 1^{er} janvier de chaque année au lieu du 1^{er} octobre ainsi que changement de fin de l'exercice social de la Société au 31 décembre de chaque année au lieu du 30 septembre et modification en conséquence de l'article 9, pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 9.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.»

2. Divers.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la date de début de l'exercice social de la Société au 1^{er} janvier de chaque année au lieu du 1^{er} octobre ainsi que de changer la fin de l'exercice social de la Société au 31 décembre de chaque année au lieu du 30 septembre et de modifier en conséquence de l'article 9, pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 9.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.»

Disposition transitoire

L'exercice social ayant commencé le 1^{er} octobre 2012 se terminera le 31 décembre 2012 et l'exercice social débutant le 1^{er} janvier 2013 se terminera le 31 décembre 2013.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille deux cents Euros (€ 1.200,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: M. Van Hoek, E. Vande Cruys, I. Colamonico et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 13 novembre 2012. LAC/2012/53389. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2012.

Référence de publication: 2012151064/54.

(120198863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2012.

Pinco Pallino East Asia Trademarks S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 172.776.

—
STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the ninth of November;

Before Us M^e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned,

THERE APPEARED:

Mr. Gustave STOFFEL, residing in L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

Here represented by Mrs. Sonja BEMTGEN, licenciée en criminologie, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, after having been signed “ne varietur” by the proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing person, represented as said before, has requested the officiating notary to document the deed of incorporation of a public limited company (“société anonyme”) which he deems to incorporate herewith and the articles of association of which are established as follows:

Chapter I. - Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name. There is hereby established among the appearing sole shareholder [the appearing parties] and all those who may become shareholders a company in the form of a société anonyme, under the name of “Pinco Pallino East Asia Trademarks S.A.” (the “Company”), which will be governed by the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (hereafter the “Law”) as well as by the present articles of association (hereafter the “Articles”).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg City.

The registered office of the Company may be transferred within the City of Luxembourg by a decision of the board of directors.

2.2. The Registered Office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the General Meeting of Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles

2.3. The Company may also, by decision of the Board of Directors, set up subsidiaries, agencies or branch offices either within or outside the Grand Duchy of Luxembourg.

2.4. If the board of directors considers that political, economic or social events occurred or threaten to occur which are likely to affect the normal activities at the registered office or communications from the registered office with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such measures will not affect the Company’s nationality which will notwithstanding such temporary transfer of the registered office remain a Luxembourg company.

Art. 3. Object. The Company’s purpose is to take participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licenses, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose.

The Company’s corporate object consists furthermore of, both in Luxembourg and abroad, directly or indirectly, for its own account or for the account of third parties, alone or in cooperation with third parties, the registration, use, purchase, acquisition or transfer of all types of intellectual property rights, such as, but not limited to, corporate and business names, trade names, internet domain names, logos, trade marks, trade marks applications, trade dress, designs, patents, patents applications, service marks, service marks applications, copyrights, copyrights applications, licenses, inventions, permits, know how, technology and rights on software.

The Company may borrow under any form whatsoever, through the issue of public or private loans or bonds, whether interest bearing or profit sharing.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas as described above.

Art. 4. Duration. The Company is established for an unlimited duration. It may be dissolved at any moment by a decision of the Meeting of Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Chapter II. - Capital

Art. 5. Capital - Shares.

5.1. The subscribed corporate capital is set at EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euros), divided into 31,000 (thirty-one thousand) shares with a par value of EUR 1.- (one Euro) each.

5.2. The authorized capital is set at EUR 10,000,000.- (ten million Euros) divided into 10,000,000 (ten million) shares with a par value of EUR 1.- (one EUR) each.

5.3. The authorized and the subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the shareholders adopted in the manner required for amending these Articles of Incorporation.

5.4. Furthermore the Board of Directors is authorized, during a period of five years ending on the November 9, 2017, to increase from time to time the subscribed capital, within the limits of the authorized capital. This increase of capital may be subscribed and shares issued with or without issue premium and paid up by contribution in kind or cash, by incorporation of claims in any other way to be determined by the Board of Directors. The Board of Directors is specifically authorized to proceed to such issues without reserving for the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued. The Board of Directors may delegate to any duly authorized Director or officer of the Company, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

5.5. Each time the Board of Directors shall act to render effective an increase of the subscribed capital, the present article shall be considered as automatically amended in order to reflect the result of such action.

5.6. The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by law.

5.7. Any share premium may be distributed by the shareholders' meeting in the form of distribution of free reserves of the company.

Art. 6. Payments. Payments on shares not fully paid up at the time of subscription will be made at the time and upon conditions, which the Board of Directors shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares, which are not fully paid.

Art. 7. Shares.

7.1. The shares are in registered or bearer form, at request of the shareholder.

7.2. A register of registered shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder.

7.3. Ownership of registered shares will be established by inscription in the said register.

Art. 8. Transfer of shares.

8.1. There exist no restrictions about transactions or transfer of shares of the Corporation.

8.2. The Company will recognize only one holder per share. In case a share is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the Company. The same rule shall apply in the case of conflict between an usufructuary (usufruitier) and a bare owner (nu-proprétaire) and a pledgor and a pledgee.

Art. 9. Convertible bonds.

9.1. The Board may, upon previous authorization by the shareholders' meeting, issue convertible bonds under the form of nominative certificates or bearer certificates, payable in any currency.

9.2. The Board will determine the nature, issue price, interest rate, terms and conditions for issue and repurchase, as well as all other conditions of the issue. In case of nominative certificates, a register will be held at the registered office.

Chapter III. - Directors, Board of directors, Statutory auditors

Art. 10. Meetings of shareholders - General.

10.1. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

10.2. In case of plurality of shareholders, any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company.

The general meeting of shareholders shall have the widest powers to adopt or ratify any action relating to the Company. In particular, the general meeting of shareholders shall have competence in all matters where the board of directors, in its sole discretion, requests the formal approval of the general meeting of shareholders.

10.3. Any general meeting of shareholders shall be convened as set forth in the Law.

10.4. Each Share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by fax or telegram or telex or electronic mail.

10.5. Except as otherwise required by Law, resolutions at an annual or ordinary meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of shareholders present and voting, regardless of the proportion of the capital represented.

An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the share capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the share capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be approved by a two thirds majority of the shareholders present or represented.

However, the nationality of the Company may be changed and the shareholder commitments may be increased only with the unanimous consent of all the shareholders.

10.6. The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders in order to take part in any meeting of shareholders.

10.7. If all the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the shareholders may validly waive any convening formalities.

Art. 11. Board of directors.

11.1. The Company shall be managed by a board of directors composed of at least three (3) directors, who need not to be shareholders of the Company.

11.2. However, if the Company is set up by a single shareholder or if, at a general shareholders meeting, it is acknowledged that the meeting includes no more than one sole shareholder; the composition of the board of directors may be limited to one member up to and until the next shareholders meeting evidencing that there is more than only one shareholder.

11.3. The directors shall be appointed at the general shareholders' meeting for a period of maximum six years and shall stay in office until their successors are elected. They are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

11.4. If a body corporate is appointed as director of the Company, it shall nominate a permanent representative responsible for the carrying-out of its mission in the name of and on behalf of the body corporate.

11.5. A director may be removed with or without cause and replaced at any time by resolution adopted in a general shareholders meeting.

11.6. In the event of one or more vacancies on the board of directors because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may appoint within thirty business days one or more successors to fill such vacancies which shall remain in office until the next general meeting of shareholders or convene a general shareholders meeting for their immediate replacement.

11.7. The directors shall not be compensated for their services as director, unless otherwise resolved by the general meeting of shareholders. The Company shall reimburse the directors for reasonable expenses incurred in the carrying out of their office, including reasonable travel and living expenses incurred for attending meetings on the board of directors.

Art. 12. Indemnification. The Company may indemnify any director or officer and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a director or officer of the Company or, at his request, of any other corporation of which the Company is a shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Art. 13. Procedural aspects.

13.1. In case of plurality of directors, the board of directors may choose from among its members a chairman and a vice-chairman. Whatever the composition of the board of directors is, the Chairman may also choose a secretary, who need not be a director and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

13.2. The board of directors shall meet upon call by the chairman or two directors at the place indicated in the convening notice. The convening notice, containing the agenda, shall be sent by letter (sent by express mail or special courier), telegram, fax, electronic mail to each director at least 3 (three) Business Days before the date set for the meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice and in which case notice of at least 24 hours prior to the hour set for such meeting by telegram, fax, electronic mail shall be sufficient. This notice may be waived by the consent in writing or by fax, telegram or electronic mail. No

notice shall be required for board of directors' meetings held at those times and places as previously agreed upon by the board of directors.

13.3. Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing by fax, telegram or electronic mail another director as his proxy. The use of video and teleconferencing equipment shall be allowed and the directors using this technology shall be deemed to be physically present and authorised to vote.

13.4. In case of plurality of directors, the board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of directors are present at the meeting of the board of directors.

13.5. Decisions shall be taken by a majority of the votes cast of those present or represented at such meeting.

13.6. Written resolutions signed by the sole director or, in case of plurality of directors, by all the members of the board of directors shall have the same effect as resolutions validly adopted during a meeting of the board of directors.

13.7. For the purposes of these Articles, "Business Day" means any calendar day (other than a Saturday or a Sunday) on which banks are open for business in Luxembourg.

Art. 14. Minutes of meetings of the board.

14.1. The resolutions of the board of directors shall be recorded in minutes to be signed by two Directors present at the meeting.

14.2. The resolutions adopted by the sole director shall be recorded in the minutes of the Company.

14.3. Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the sole director or, in case of plurality of directors, by the chairman or by any two directors.

Art. 15. Powers of the board.

15.1. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition. All powers not expressly reserved by Law or by the Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

15.2. The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation powers in respect thereof, to one of the members of the board of directors who shall be designated as the managing director. The board of directors may also confer special powers and special mandates to any person who need not to be a director, appoint and dismiss all officers and employees and determine their remuneration.

15.3. Such delegation in favor of a member of the board of directors shall entail the obligation for the board of directors to report each year to the general meeting on the salary, fees and any advantages granted to managing director.

Art. 16. Binding signature. The Company will be bound by the sole signature of the sole director or, in case of plurality of directors, by the joint signatures of any two directors of the Company or by the joint or single signatures of any person to whom any signatory powers shall have been delegated by the board of directors.

Art. 17. Statutory auditor. The operations of the Company shall be supervised by one or more statutory auditors as foreseen by Law who need not to be shareholder of the Company. If there is more than one statutory auditor, the statutory auditors shall form the board of auditors. The statutory auditors shall be appointed by the annual general meeting of shareholders for a period ending of up to six years.

Art. 18. Appropriation of profits.

18.1. Legal Reserve.

From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the statutory reserve account. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

18.2. Dividends.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and may declare from time to time ordinary dividends without ever exceeding the amounts proposed by the board of directors.

Interim dividends may be distributed, subject to the conditions laid down by Law.

Art. 19. Dissolution and Liquidation.

19.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles.

19.2. In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators appointed by the meeting of shareholders further determining their powers and their compensation.

Art. 20. Governing law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

Art. 21. Annual general meeting of shareholders.

21.1. The annual general meeting of shareholders shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the second Monday of the month of April at 02:00 p.m.

21.2. If such day is not a Business Day, the annual general meeting shall be held on the next following Business Day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the board of directors, exceptional circumstances so require.

21.3. Other meetings of shareholders, ordinary and extraordinary, may be held at such places and times as may be specified in the respective convening notices.

Art. 22. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on the first day of January and shall terminate on the last day of December of each year.

Transitional dispositions

The first accounting year shall begin on the date of incorporation of the Company and shall terminate on the December 31, 2013.

The first annual general meeting of shareholders shall take place in 2014.

Subscription - Payment

The Articles having thus been established, the share capital has been subscribed as follows:

Subscriber	Number of Shares	Subscribed amount (in EUR)	% of share capital
Gustave STOFFEL	31,000	31,000.00	100.00 %
Total	31,000	31,000.00	100.00 %

All the Shares have been fully paid up by payment in cash, so that the amount of EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euros) is now available to the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by the production of a blocking certificate.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies, as amended have been duly observed.

Extraordinary general meeting - Decisions taken by the sole shareholder

The aforementioned appearing person, representing the whole of the subscribed share capital, has adopted the following resolutions as sole shareholder:

1. The number of Directors is fixed at THREE (3).

2. The following persons are appointed as directors:

- Mrs. Sonja BEMTGEN, licenciée en criminologie, resident in 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

- Mrs. Sarah LOBO, master of commerce, resident in 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg; and

- Mrs. Virginie DERAÏNS, employee, resident in 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Unless renewed, their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2018.

3. Has been appointed statutory auditor:

The private limited liability company "PICIGEMME S.à r.l.", established and having its registered office in L-6868 Wecker, 38, Haerebiërg, registered with the Trade and Companies Registry, section B, under number 75133.

Unless renewed, the term of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2018.

4. The registered office of the Company is established at 31, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is evaluated at approximately one thousand Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing person, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the said proxy-holder has signed with Us, the notary, the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le neuf novembre;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Monsieur Gustave STOFFEL, demeurant L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

ici représenté par Madame Sonja BEMTGEN, licenciée en criminologie, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée; laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter l'acte de constitution d'une société anonyme qu'il déclare constituer par les présentes et dont les statuts sont établis comme suit:

Titre I^{er} .- Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination. Il est formé, entre l'unique actionnaire comparant [les personnes ci-avant désignées] et tous ceux qui deviendront dans la suite actionnaires d'une société constituée sous la forme d'une société anonyme sous la dénomination de «Pinco Pallino East Asia Trademarks S.A.» (la «Société»), laquelle sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci – après la «Loi») ainsi que par les présents statuts (ci – après les «Statuts»).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg - Ville. Le siège social de la Société pourra être transféré à l'intérieur de la Ville de Luxembourg par une décision du conseil d'administration.

2.2. Le siège social pourra être transféré à tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg sur décision de l'Assemblée générale délibérant dans les formes prévues par les modifications de statuts.

2.3. La Société peut également par décision du conseil d'administration, créer, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, des filiales, agences ou succursales.

2.4. Lorsque le conseil d'administration détermine que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social se sont produits ou sont imminents, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'au moment où les circonstances seront redevenues complètement normales; de telles mesures temporaires ne changent en rien la nationalité de la Société, qui restera luxembourgeoise malgré le transfert temporaire de son siège statutaire.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La Société a en outre pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, agissant seul ou de concert avec des tiers, l'enregistrement, l'utilisation, l'achat, l'acquisition ou le transfert de tous types de droits de propriété intellectuelle, tel que, sans y être limité, les noms de commerce et de sociétés, les noms de domaines internet, les logos, les requêtes en matière de marques de fabrique, les marques de fabrique, dessins, brevets d'invention et toutes demandes ou requêtes y afférents, les marques de service et toutes demandes ou requêtes y afférents, les droits d'auteur et toutes demandes ou requêtes y afférents, les licences, inventions, permis, know-how, les droits portant sur de la technologie ou sur des logiciels.

La Société peut emprunter sous toutes les formes, soit par l'émission d'emprunts ou de financements publics ou privés, avec intérêts ou par participation aux profits

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment par décision des actionnaires délibérant aux conditions requises pour une modification statutaire.

Titre II. - Capital

Art. 5. Capital - Actions.

5.1. Le capital social souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille Euros), divisé en 31.000 (trente et un mille) actions d'une valeur nominale de EUR 1,- (un Euro) chacune.

5.2. Le capital autorisé est fixé à EUR 10.000.000,- (dix millions d'Euros) qui sera divisé en 10.000.000 (dix millions) actions de EUR 1,- (un Euro) chacune.

5.3. Le capital autorisé et le capital souscrit de la Société peuvent être augmentés ou réduits par décisions de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

5.4. En outre le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans se terminant le 9 novembre 2017, autorisé à augmenter en temps utile qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission et libérées par apport en nature ou en numéraire, par compensation avec des créances ou de toute autre manière à déterminer par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

5.5. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

5.6. La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

5.7. Toute prime d'émission peut être distribuée par l'assemblée générale dans les conditions d'une réserve libre de la Société.

Art. 6. Versements. Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription se feront aux époques et aux conditions que le conseil d'administration déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

Art. 7. Nature des actions.

7.1. Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

7.2. Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives dont tout actionnaire pourra prendre connaissance.

7.3. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre.

Art. 8. Cession d'actions.

8.1. Il n'existe aucune restriction statutaire quant aux transactions ou aux cessions d'actions de la Société.

8.2. La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Dans le cas où une action viendrait à appartenir à plusieurs personnes, la Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant propriétaire unique à son égard. Il en sera de même dans le cas d'un conflit opposant l'usufruitier et le nu-propriétaire ou un débiteur et un créancier gagiste.

Art. 9. Emprunts obligataires convertibles.

9.1. Le conseil d'administration peut, sur décision de l'assemblée générale des actionnaires, autoriser l'émission d'emprunts obligataires convertibles sous forme d'obligations au porteur ou autre, payables en quelque monnaie que ce soit.

9.2. Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêts, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait. Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la Société.

Titre III. - Administration, Direction, Surveillance

Art. 10. Assemblées des actionnaires - Général.

10.1. L'actionnaire unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires.

10.2. En cas de pluralité d'actionnaires, chaque assemblée des actionnaires de la Société, régulièrement constituée, représente l'intégralité des actionnaires de la Société.

L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la Société. En particulier, l'assemblée générale des actionnaires sera compétente dans tous les domaines dans lesquels le conseil d'administration, à sa seule discrétion, requiert une approbation formelle de l'assemblée générale des actionnaires.

10.3. Toute assemblée générale des actionnaires sera convoquée conformément à la Loi.

10.4. Chaque Action ordinaire donne droit à une voix. Un actionnaire peut agir à toute assemblée des actionnaires en désignant une autre personne comme mandataire, par écrit, par fax, par télégramme, par télex ou courrier électronique.

10.5. Sauf stipulations contraires de la Loi, les décisions prises par l'assemblée générale annuelle ou ordinaire des actionnaires, dûment convoquée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents et votants, indépendamment de la proportion du capital représenté.

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier les Statuts dans toutes ses dispositions ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie une nouvelle assemblée des actionnaires peut être convoquée, dans les formes prévues par la Loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée des actionnaires délibère valablement quelle que soit la portion du capital représentée. Dans les deux assemblées des actionnaires, les résolutions pour être approuvées devront réunir une majorité de deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des actionnaires.

10.6. Le conseil d'administration pourra déterminer toutes les autres conditions qui devront être remplies par les actionnaires afin de participer à toute assemblée des actionnaires.

10.7. Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, les actionnaires pourront valablement dispenser de toutes formalités de convocations.

Art. 11. Conseil d'administration.

11.1. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé d'au moins trois administrateurs, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société.

11.2. Toutefois, lorsque la Société est constituée par un actionnaire unique ou qu'à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un administrateur unique jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

11.3. Les administrateurs seront désignés lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période de six ans maximum et resteront en fonction jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Ils sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les administrateurs élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

11.4. Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour le compte de cette personne morale.

11.5. Un administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif et remplacé à tout moment sur décision adoptée lors de l'assemblée générale des actionnaires.

11.6. En cas de vacance d'un ou plusieurs postes d'administrateur, pour cause de décès, retraite ou autre, les administrateurs restants pourront désigner dans les trente jours ouvrables suivants, un ou plusieurs successeurs pour palier ces postes vacants, lequel restera en fonction jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires; ou convoquer une assemblée générale des actionnaires pour son remplacement immédiat.

11.7. Les membres du conseil d'administration ne seront pas rémunérés pour leurs services en tant qu'administrateur, sauf s'il en est décidé autrement par l'assemblée générale des actionnaires. La Société pourra rembourser aux administrateurs les dépenses raisonnables survenues lors de l'exécution de leur mandat, y compris les dépenses raisonnables de voyage et de logement survenus lors de la participation à des réunions du conseil d'administration.

Art. 12. Indemnisation. La Société peut indemniser tout administrateur ou directeur et ses héritiers, exécuteurs et administrateurs testamentaires pour des dépenses raisonnablement encourues par lui en rapport avec toute action, procès ou procédure à laquelle il sera impliqué en raison du fait qu'il a été ou qu'il est un administrateur ou directeur de la Société ou, à la requête de toute autre société de laquelle la Société est actionnaire ou créancière et de laquelle il n'est pas en droit d'être indemnisé, excepté en relation avec des affaires dans lesquelles il sera finalement jugé responsable de négligence grave ou de mauvaise gestion; en cas d'arrangement, l'indemnisation sera seulement réglée en relation avec les affaires couvertes par l'arrangement et pour lesquelles la Société obtient l'avis d'un conseiller que la personne qui doit être indemnisée n'a pas failli à ses devoirs de la manière visée ci-dessus. Le précédent droit d'indemnisation n'exclut pas d'autres droits auxquels il a droit.

Art. 13. Modalités procédurales.

13.1. En cas de pluralité d'administrateurs, le conseil d'administration pourra choisir parmi ses membres, un président et un vice-président. Quelle que soit la composition du conseil d'administration, son Président pourra aussi choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales.

13.2. Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs au lieu indiqué dans la convocation. La convocation contenant l'agenda doit être envoyée par lettre (courrier express ou courrier spécial), par fax, par télégramme, fax courrier électronique à chaque administrateur au moins 3 (trois) Jours Ouvrables avant la date prévue de la réunion, sauf dans des circonstances d'urgence, dont la nature devra figurer dans la convocation, il suffira que la convocation soit envoyée au moins 24 heures avant l'heure fixée pour la réunion, par télégramme, fax ou courrier électronique. Cette convocation peut être levée par le consentement donné par écrit, par fax, télégramme ou courrier électronique. Une convocation ne sera pas requise pour les réunions du conseil d'administration tenues à des dates, heures et places précédemment convenues par le conseil d'administration.

13.3. Chaque administrateur peut agir à toute réunion du conseil d'administration en nommant un autre Administrateur, par écrit, par fax, par télégramme ou par courrier électronique, comme son mandataire. L'utilisation d'équipement vidéo et de téléconférence est autorisée et les administrateurs utilisant ces technologies sont présumés être physiquement présents et autorisés à voter.

13.4. En cas de pluralité d'administrateurs, le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité des administrateurs est présente à la réunion du conseil d'administration.

13.5. Les décisions seront prises à la majorité des voix exprimées des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

13.6. Les résolutions écrites signées par l'administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par tous les membres du conseil d'administration auront le même effet que celles valablement prises lors d'une réunion du conseil d'administration.

13.7. Dans la perspective des Statuts, «Jours Ouvrables» a pour signification tout jour calendrier (autre que samedi et dimanche) pendant lequel les banques sont ouvertes pour affaires à Luxembourg.

Art. 14. Procès-verbaux des conseils d'administration.

14.1. Les résolutions du conseil d'administration seront constatées par des procès-verbaux signés par deux administrateurs présents à la réunion.

14.2. Les résolutions prises par l'administrateur unique seront constatées par des procès-verbaux.

14.3. Les copies et extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par son administrateur unique ou en cas de pluralité d'administrateurs, par le Président ou par deux administrateurs.

Art. 15. Pouvoirs du conseil d'administration.

15.1. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration ou de disposition. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale, tombent sous la compétence du conseil d'administration.

15.2. Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs de gestion journalière et les affaires courantes de la Société ainsi que les pouvoirs de représentation de la Société en relation avec ceux – ci à un des membres du conseil d'administration, qui sera nommé comme administrateur - délégué. Le conseil d'administration pourra en outre conférer des pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes, qui n'ont pas besoin d'être administrateur, afin de nommer et révoquer tous agents et employés et de fixer leurs rémunérations.

15.3. Une telle délégation à un membre du conseil d'administration impose à celui-ci l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués à cet administrateur - délégué.

Art. 16. Pouvoirs de représentation. La Société est engagée par la seule signature de l'administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux des administrateurs de la Société ou par la signature conjointe ou unique de toute personne à laquelle des pouvoirs de signature a été délégué par le conseil d'administration.

Art. 17. Commissaires aux comptes. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, tel que prévu par la Loi et qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. S'il y a plus d'un commissaire aux comptes, les commissaires aux comptes formeront le conseil des commissaires aux comptes. Les commissaires aux comptes sont nommés par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période de maximum six ans.

Art. 18. Affectation des bénéfices.

18.1. Réserve Légale.

Du bénéfice net annuel de la Société, cinq pour cent (5%) seront alloués au compte de la réserve statutaire. Ces allocations cesseront d'être obligatoires dès que, et aussi longtemps que, cette réserve atteindra dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société.

18.2. Dividendes.

L'assemblée générale des actionnaires, sur recommandation du conseil d'administration, déterminera de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net et pourra déclarer de temps à autre des dividendes ordinaires sans jamais excéder les montants proposés par le conseil d'administration.

Des dividendes intermédiaires pourront être distribués, sous réserve des conditions prévues par la Loi.

Art. 19. Dissolution et Liquidation.

19.1. La Société pourra être dissoute à tout moment en vertu d'une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise dans les formes requises pour les modifications des Statuts.

19.2. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des actionnaires, déterminant en outre leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 20. Loi applicable. Pour tous les points non réglés aux présents Statuts, les parties se réfèrent et se soumettent à la Loi.

Art. 21. Assemblée générale annuelle.

21.1. L'assemblée générale annuelle des actionnaires sera tenue au siège social de la Société, ou à tout autre endroit à Luxembourg stipulé dans la convocation, le deuxième lundi du mois d'avril à 14 heures.

21.2. Si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable, l'assemblée générale annuelle sera tenue le Jour Ouvrable suivant. L'assemblée générale pourra être tenue à l'étranger, si de l'opinion absolue et finale du conseil d'administration, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

21.3. D'autres assemblées des actionnaires, ordinaires ou extraordinaires, pourront être tenues en lieux et places tels que spécifié dans les avis de convocations.

Art. 22. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier jour du mois de janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commencera à la date de constitution de la Société et prendra fin le 31 décembre 2013.

La première assemblée générale des actionnaires se tiendra en 2014.

Souscription - Libération

Les Statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, le capital social a été souscrit comme suit:

Souscripteur	Nombre d'Actions	Montant souscrit (en EUR)	% du capital social
Gustave STOFFEL	31.000	31.000,-	100,00%
Total	31.000	31.000,-	100,00%

Les Actions ont été intégralement libérées par paiement en espèces, de sorte que la somme de 31.000,- EUR (trente et un mille Euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi que preuve en a été donnée au notaire soussigné par la production d'un certificat bancaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée ont été dûment accomplies.

Assemblée générale des actionnaires

Décisions de l'actionnaire unique

Le comparant pré-mentionné, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes en tant qu'actionnaire unique:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à TROIS (3).

2. Les personnes suivantes sont nommés administrateurs:

- Madame Sonja BEMTGEN, licenciée en criminologie, avec adresse professionnelle au 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

- Madame Sarah LOBO, master of commerce, avec adresse professionnelle au 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

- Madame Virginie DERAINS, employée privée, avec adresse professionnelle au 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Sauf renouvellement, leur mandat viendra à expiration lors de la tenue de l'assemblée générale annuelle de 2018.

3. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société à responsabilité limitée "PICIGIEMME S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-6868 Wecker, 38, Haeberberg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 75133.

Sauf renouvellement, son mandat viendra à expiration lors de la tenue de l'assemblée générale annuelle de 2018.

4. Le siège social de la Société est fixé à L-1331 Luxembourg, 31, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à mille euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête du comparant le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête du même comparant, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la mandataire du comparant, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ladite mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. BEMTGEN, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 novembre 2012. LAC/2012/53299. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société;

Luxembourg, le 16 novembre 2012.

Référence de publication: 2012151164/547.

(120199492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2012.

San Faustin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 158.593.

In the year two thousand and twelve, on the seventh day of November,
before Maître Joëlle Baden, notary, residing in Luxembourg,

IS HELD:

an extraordinary general meeting of shareholders of "SAN FAUSTIN S.A.", a public limited company by shares (société anonyme) existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 3B, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B, number 158.593 (hereafter the "Company") (the "General Meeting").

Mr. Fernando R. Mantilla, secretary to the board of directors of the Company (the "Board of Directors"), welcomed the participants to the General Meeting.

Bureau

The General Meeting then proceeded with the constitution of its bureau.

Mr. Mantilla explained that as provided for in article 25 of the articles of association of the Company (the "Articles"), Mr. Gianfelice Rocca, chairman of the Board of Directors, will act as chairman to preside the General Meeting (the "Chairman"). Upon motion duly made, Mr. Arturo Sporleder was appointed as scrutineer (the "Scrutineer") by the General Meeting. Thereafter, the Chairman and the Scrutineer appointed Mr. Fernando R. Mantilla as secretary to the General Meeting (the "Secretary").

Convening of the General Meeting

The Secretary indicated that the present General Meeting had been convened by a notice containing the agenda of the General Meeting and the procedures for attending the General Meeting published in Luxembourg on the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (Luxembourg's official gazette) and on the newspaper Luxemburger Wort on October 3, 2012, and October 12, 2012, and by individual letters sent by electronic mail on October 1, 2012, to all shareholders registered in the Company's Share Register, maintained by BSI Luxembourg S.A. (the "Share Register").

He continued to inform the General Meeting that the meeting brochure containing the proposals of the Board of Directors for the resolutions to be adopted by the General Meeting and the instructions to participate in the General Meeting, voting form and ancillary forms furnished by the Company in connection with the General Meeting (the "Brochure"), had also been sent on October 1, 2012, to each of the shareholders registered in the Share Register.

The Secretary also indicated that, beginning on October 1, 2012, copies of the Brochure, the admission ticket request form and the voting form, had been made available to all shareholders and could be obtained free of charge at the Company's registered office in Luxembourg upon request.

Finally, the Secretary noted that folders containing copies of the Brochure and the convening notice were handed to the attendees to this General Meeting.

Attendance at the General Meeting, Quorum

The Secretary stated that, as provided in article 26.3 of the Company's articles of association and the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the General Meeting may be validly held with the presence of two-third majority of each class of the outstanding voting shares. As provided by article 26.5 of the Articles of Association, resolutions would be validly adopted at the General Meeting if approved by a two-third majority of each class of voting shares present in the General Meeting.

He also stated that, in accordance with article 24.1 of the Articles, only shareholders holding one or more shares of the Company on the fifth (5th) calendar day preceding the General Meeting, i.e., November 2, 2012 (the "Record Date"), had the right to attend the General Meeting in person or be represented at the General Meeting. No transfer of shares will be entered in the Share Register from October 31, 2012, as provided in article 9.5 of the Articles, to assure that no transfer of shares can be made between the Record Date and the General Meeting date so avoiding the possibility of the attendance by someone that has transferred its shares after the Record Date. Any transfer of shares requested to be entered in the Share Register in the week prior to the General Meeting date will be recorded on the first business day after the General Meeting i.e. on November 8, 2012.

A shareholders list as of the Record Date, including the detail of usufructuaries of voting rights, issued by the registrar designated thereto by the Board of Directors (the “Registrar”) is presented to the General Meeting. An attendance list based on the data of such shareholders list consolidating the voting rights of each shareholder (i.e. net of charges of usufruct granting voting rights or net of usufruct voting rights) is also presented to the General Meeting.

The requirements to attend and vote at the General Meeting are set forth in the convening notice and the Brochure and are reproduced below:

Each ordinary share (the “Ordinary Shares”), reconvertible ordinary share (the “Reconvertible Ordinary Shares”) and preferred share (the “Preferred Share, and together with the Ordinary Shares and the Reconvertible Ordinary Shares, the “Shares”) entitles the holder thereof to attend the General Meeting and vote thereon. Any holder of one or more Share(s) as of the Record Date is entitled to attend the General Meeting. The Company’s shareholders may attend the General Meeting:

(a) Personally: in such case, the shareholder has to request an admission ticket on or before November 2, 2012, by filling, signing and delivering an admission ticket request for the General Meeting (the “Admission Ticket”). The shareholder can participate personally or through an attorney-in-fact, appointed on the same Admission Ticket. The Admission Ticket must be presented and delivered at the General Meeting duly signed by the person attending the General Meeting. Upon issuance of an Admission Ticket, the corresponding shares will be blocked in the Share Register until the General Meeting’s date (no transfer of blocked shares can be recorded during the blocking period).

Should the shareholder decide not to attend personally but casting his vote through a voting form provided by the Company (the “Voting Form”), such Voting Form should be presented with the Admission Ticket attached. In this case the Voting Form can be signed by, either:

(i) the shareholder (or any attorney-in-fact of the shareholders whose signature is registered with the Company), or
(ii) by the person whose name and specimen signature are included in the Admission Ticket, attached to the Voting Form.

(b) Through an attorney-in-fact: in order to attend through an attorney-in-fact, the shareholder (or any attorney-in-fact of the shareholders whose signature is registered with the Company) has to request the Company an Admission Ticket and fill the blank space (for the name of the person entitled to represent the blocked shares in the General Meeting) with the name of the attorney-in-fact attending the General Meeting.

The attorney-in-fact shall:

(i) countersign the Admission Ticket, such signature shall be the specimen signature used to verify its signature in the attendance list (or in the voting form should the attorney-in-fact decides to cast its vote through a Voting Form), and
(ii) present the Admission Ticket in the General Meeting to be accepted as a participant shareholder.

Or

(c) cast their vote by mail by means of a written Voting Form provided by the Company. The Voting Form shall be signed by the shareholders or any attorney-in-fact of the shareholder whose signature is registered with the Company.

The original signed Voting Form or an electronic copy (fax or pdf, where the handwritten signature is clearly legible) shall be sent to the Company with, at least one (1) day prior to the corresponding General Meeting’s date (to allow the verification of the signature with the specimen signatures deposited by the shareholders with the Company). The Company may accept Voting Forms presented on the shareholders General Meeting date provided that the signatures can be verified.

Any shareholder is entitled to revoke or revise any voting instructions previously given by a Voting Form by filing with the Company a written revocation or duly executed instructions bearing a later date at any time prior to 5:00 p.m., Luxembourg time, on November 2, 2012. Any instructions, revocations or revisions thereof may be accepted by the Company after that time at its sole discretion.

The Scrutineer informed the General Meeting that in accordance with the attendance list, (a) the issued and outstanding capital is of (i) three million one hundred seventy-nine thousand nine hundred-two (3,179,902) Ordinary Shares; (ii) two hundred forty-three thousand four hundred fifty-three (243,453) Reconvertible Ordinary Shares, and (iii) three million three hundred forty-six thousand two hundred forty-one (3,346,241) Preferred Shares (net of the eleven thousand one hundred ninety-seven (11,197) Ordinary Shares, two hundred sixty (260) Reconvertible Ordinary Shares and sixty-five thousand six hundred fifty-two (65,652) Preferred Shares held by the Company, as detailed in note 4.2 of the annual accounts of the Company); and (b) that there were present 2,995,936 Ordinary Shares representing 94.21 % of the outstanding Ordinary Shares, 224,196 Reconvertible Ordinary Shares representing 92.09 % of the outstanding Reconvertible Ordinary Shares and 3,086,489 Preferred Shares representing 92.24 % of the outstanding Preferred Shares; therefore, there is quorum to deal with all the items of the agenda.

The following documents, namely (i) the shareholder list as of the Record date issued by the Registrar, (ii) the attendance list for the Meeting, (iii) any Voting Forms received, (iv) any Admission Tickets, (v) any powers of attorney or other documentation presented at the General Meeting evidencing authority to represent an entity, (vi) any voting card signed by the shareholder attending the General Meeting pursuant to an Admission Ticket or a Voting Form; and (vii) the Scrutineer vote counting detail for each item of the agenda, will remain attached to the present deed.

Accordingly, the Chairman declared the present General Meeting validly constituted and able to validly deliberate and resolve on all items of the agenda as set out in the convening notice.

He stated that all shareholders or other participants attending this General Meeting should behave in a proper manner and abide by the following rules:

- If any shareholder or its representative had any questions in relation with any matter on the agenda, they have to submit them in writing prior the items of the agenda being submitted to a vote so that the answers may be prepared as appropriate. For these purposes, questions sheets will be provided to the shareholders.

- Only questions in relation with the Company and the matters on the agenda would be considered. Questions substantially similar to questions already responded or addressed during the General Meeting, or which were not related to matters on the agenda or that were otherwise improper, would be disregarded.

- The Company may not be in a position to respond to certain questions for confidentiality reasons or restrictions arising from applicable securities laws.

- If any shareholder or its representative wished to speak, they should raise their hand so that the Chairman may give the word as appropriate. After being given the word, the relevant person would be asked to stand up and give his/her name (and, if applicable, the name of the shareholder represented).

- Questions relating to any single item of the agenda and speaking time would be limited to five (5) minutes, unless the Chairman deems the matter deserves more time.

- The Chairman may adopt any procedural decision regarding the holding of the General Meeting as he may deem convenient.

The Chairman then gave the word to the Secretary, who explained the voting procedure that would be followed.

Then the Secretary proceeded with the agenda to the General Meeting.

Agenda:

1- Cancellation of sixty-five thousand six hundred fifty-two (65,652) shares of Preferred stock held by the Company.

2- Reduction of the Company's capital and subsequent amendment to Articles 5.1. and 5.6.1 of the Company's Articles of Association.

The Chairman recalls that it was necessary for transferring the Company from Curaçao to Luxembourg to convert one (1) Preferred Share, out of each fifteen (15) outstanding, into one (1) Reconvertible Ordinary Share in order to have at least half of the capital represented by voting shares as required by Luxembourg law. This conversion was made with the intention to reconvert said shares back into Preferred Shares in the measure that a cancellation of Preferred Shares leaves a margin to reconvert part of the Reconvertible Ordinary Shares keeping the fifty percent (50 %) of the capital represented by voting shares. Each year the Company buys back shares, mainly Preferred Shares. These shares have to be formally cancelled by a resolution of the shareholders general meeting reducing the capital of the Company. Thereafter, the Board of Directors may proceed to reconvert part of the Reconvertible Ordinary Shares back into Preferred Shares. According to this program, the present General Meeting has been called to cancel the sixty-five thousand six hundred fifty-two (65,652) Preferred Shares held in the Treasury of the Company. Thereafter, the Board of Directors will proceed to reconvert fortyfour thousand two hundred eighty-five (44,285) Reconvertible Ordinary Shares, the maximum conversion allowed within the fifty percent (50%) voting shares margin.

Then the General Meeting took the following resolutions:

First resolution:

Cancellation of sixty-five thousand six hundred fifty-two (65.652) shares of Preferred stock held by the Company.

The Secretary read the proposal of the Board of Directors for the resolutions of the first item on the agenda.

The Chairman submitted the proposal to the approval of the General Meeting.

The Scrutineer counted the votes casted in the voting cards signed by the shareholders attending the General Meeting.

The Scrutineer reported the voting results for the first item on the agenda:

With the affirmative vote of 6,304,490 Shares, representing 99.97 % of the Shares, present, the General Meeting resolved:

FIRST: To cancel all of the sixty-five thousand six hundred fifty-two (65,652) Preferred Shares held by the Treasury of the Company, so to leave a total of three million three hundred forty-six thousand two hundred forty-one (3,346,241) Preferred Shares outstanding.

SECOND: As a consequence, in relation to those shares, the reserve for own shares is reduced by an amount of one hundred two million two hundred ninety-three thousand six hundred eighteen United States Dollar (USD 102,293,618).

There were 2,131 voting shares against and 0 voting shares abstained.

Second resolution:

Reduction of the Company's capital and subsequent amendment to Articles 5.1. and 5.6.1 of the Company's Articles of Association.

The Secretary read the proposal of the Board of Directors for the resolutions of the second item on the agenda.

The Chairman submitted the proposal to the approval of the General Meeting.

The Scrutineer counted the votes casted in the voting cards signed by the shareholders attending the General Meeting.

The Scrutineer reported the voting results for the second item on the agenda:

With the affirmative vote of 6,304,490 Shares, representing 99.97 % of the Shares present, the General Meeting resolved:

FIRST: To reduce the subscribed capital of the Company from a total amount of one hundred thirty-six million nine hundred thirty-four thousand one hundred United States Dollars (USD 136,934,100) to one hundred thirtyfive million six hundred twenty-one thousand sixty United States Dollars (USD 135,621,060).

SECOND: To reduce the legal reserve in the amount of one hundred thirty-one thousand three hundred four United States Dollars (USD 131,304) by transferring such amount from such account to the profit brought forward account.

THIRD: To state that the subscribed capital of the Company, after the reduction above approved, shall be divided into (a) three million one hundred ninety-one thousand ninety-nine (3,191,099) Ordinary Shares; (b) two hundred forty-three thousand seven hundred thirteen (243,713) Reconvertible Ordinary Shares; and (c) three million three hundred forty-six thousand two hundred forty-one (3,346,241) Preferred Shares.

FOURTH: To amend Articles 5.1 and 5.6.1 of the Company's Articles which shall read as follows:

“ Art. 5.

5.1. The issued share capital of the Company is set at one hundred thirtyfive million six hundred twenty-one thousand sixty United States Dollars (USD 135,621,060), divided into:

- three million one hundred ninety-one thousand ninety-nine (3,191,099) ordinary shares (the “Ordinary Shares”),
 - two hundred forty-three thousand seven hundred thirteen (243,713) special ordinary shares reconvertible into preferred shares (the “Reconvertible Ordinary Shares”),
 - three million three hundred forty-six thousand two hundred forty-one (3,346,241) six percent (6%) cumulative preferred shares (the “Preferred Shares”),
- all with a par value of twenty United States Dollars (USD 20) per share, all subscribed and fully paid up.”

“5.6.1. The Company's authorised share capital, including the issued share capital, is fixed at one hundred thirty-five million six hundred twentyone thousand sixty United States Dollars (USD 135,621,060), divided into:

- three million one hundred ninety-one thousand ninety-nine (3,191,099) Ordinary Shares,
 - two hundred forty-three thousand seven hundred thirteen (243,713) Reconvertible Ordinary Shares,
 - three million three hundred forty-six thousand two hundred forty-one (3,346,241) six percent (6%) Preferred Shares,
- all with a par value of twenty United States Dollars (USD 20) per share.”

FIFTH: To acknowledge that the Board of Directors, pursuant to the provision of article 5.6.2 of the Articles may reconvert Reconvertible Ordinary Shares into Preferred Shares, within the margin created by the cancellation of Preferred Shares approved above. Such conversion will be made without issuing new shares by simply converting Reconvertible Ordinary Shares into Preferred Shares and such reconversion will not need a shareholders' meeting approval. Such reconversion will require an adjustment of the middle part of article 5.1 of the Articles that states the quantity of outstanding shares of each class.

SIXTH: Based on the facts acknowledged in the fifth resolution above and for good order sake, should the Board of Directors decide the partial reconversion of Reconvertible Ordinary Shares into Preferred Shares, instruct the Board of Directors to amend Article 5 of the Company's Articles of Association to reflect the conversion of shares approved by the Board of Directors pursuant to Articles 5.6.2 and 5.6.3 of the Articles of Association.

There were 2,131 voting shares against and 0 voting shares abstained.

There being no further business on the agenda, the General Meeting is closed.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that on request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by their names, first names, civil status and residences, said appearing persons signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le sept novembre,

Par devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

S'EST RÉUNIE:

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de «SAN FAUSTIN S.A.», une société anonyme existante sous les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 3B, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au Registre

de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 158.593 (ci-dessous la «Société») (l'«Assemblée Générale»).

M. Fernando R. Mantilla, secrétaire du Conseil d'Administration de la Société (le «Conseil d'Administration») a souhaité la bienvenue les participants de l'Assemblée Générale.

Bureau

L'Assemblée Générale a ensuite procédé à la constitution de son bureau.

M. Mantilla a expliqué que conformément à l'article 25 des statuts de la Société (les «Statuts»), M. Gianfelice Rocca, président du Conseil d'Administration, agira en tant que Président afin de présider cette Assemblée Générale (le «Président»). Sur proposition dûment présentée, M. Arturo Sporleder a été désigné comme scrutateur (le «Scrutateur») par l'Assemblée Générale. Par la suite, le Président et le Scrutateur ont désigné M. Fernando R. Mantilla en tant que secrétaire de l'Assemblée Générale (le «Secrétaire»).

Convocation de l'Assemblée Générale

Le secrétaire a indiqué que la présente Assemblée Générale a été convoquée par un avis contenant l'ordre du jour de l'Assemblée Générale et les procédures afin d'assister à l'Assemblée Générale publiés au Luxembourg au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le journal officiel du Luxembourg) et dans le journal luxembourgeois «Luxemburger Wort» le 3 octobre 2012 et le 12 octobre 2012, ainsi que par des lettres de convocation individuelles envoyées par e-mail le 1er octobre 2012 à tous les actionnaires inscrits dans le registre des actions de la Société, conservé par BSI Luxembourg S.A. (le «Registre des Actions»).

Il a par la suite informé l'Assemblée Générale que la brochure de convocation qui contenant les propositions du Conseil d'Administration de résolutions à adopter par l'Assemblée Générale et les instructions pour participer à l'Assemblée Générale, le bulletin de vote et les annexes fournies par la Société en relation avec l'Assemblée Générale (la «Brochure»), ont également été envoyés le 1^{er} octobre 2012 à chacun des actionnaires inscrits dans le Registre des Actions.

Le Secrétaire a également indiqué qu'à partir du 1^{er} octobre 2012, des copies de la Brochure, formulaire de demande de carte d'admission et du bulletin de vote, ont été mises à disposition de tous les actionnaires et ont pu être obtenus gratuitement, sur demande, au siège social de la Société à Luxembourg.

Enfin, le Secrétaire a noté que des dépliants contenant des copies de la Brochure et de l'avis de convocation ont été remis aux participants de cette Assemblée Générale.

Participation à l'Assemblée Générale, Quorum

Le Secrétaire a déclaré que, conformément à l'article 26.3 des Statuts et à la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 gouvernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'Assemblée Générale se tiendra valablement en présence d'une majorité de deux tiers de chaque catégorie d'actions alors en circulation et portant droit de vote. Conformément à l'article 26.5 des Statuts, les résolutions seraient valablement adoptées lors de l'Assemblée Générale si elles étaient approuvées par une majorité de deux tiers de chaque catégorie d'actions portant droit de vote présente lors de l'Assemblée Générale.

Il a également précisé que, conformément à l'article 24.1 des Statuts, seulement les actionnaires détenant une ou plusieurs actions de la Société au cinquième (5^{ème}) jour calendaire précédant l'Assemblée Générale, c'est-à-dire le 2 novembre 2012 (la «Date d'Enregistrement»), avaient le droit d'assister en personne ou d'être représentés à l'Assemblée Générale. Aucun transfert d'actions ne sera inscrit dans le Registre des Actions à partir du 31 octobre 2012, tel que prévu à l'article 9.5 des Statuts, afin d'assurer qu'aucun transfert d'actions ne puisse être effectué entre la Date d'Enregistrement et la date de l'Assemblée Générale, et ceci pour éviter la participation de quelqu'un qui a transféré ses actions après la Date d'Enregistrement y participe. Tout transfert d'actions, dont l'inscription dans le Registre des Actions est demandée au cours de la semaine préalable à la date de l'Assemblée Générale, sera inscrit le premier jour ouvrable suivant l'Assemblée Générale, c'est-à-dire le 8 novembre 2012.

Une liste des actionnaires à la Date d'Enregistrement, y inclus le détail des usufruitiers de droits de vote, émise par le responsable nommé à cet effet par le Conseil d'Administration (le «Responsable»), est présentée à l'Assemblée Générale. Une liste de présence sur base des informations d'une telle liste des actionnaires consolidant les droits de vote de chaque actionnaire (c'est-à-dire déduction faite de l'usufruit conférant des droits de vote ou déduction faite des droits de vote usufruitiers) est également présentée à l'Assemblée Générale.

Les exigences pour participer et voter à l'Assemblée Générale sont énoncées dans l'avis de convocation et dans la Brochure et sont reproduites ci-dessous:

Chaque action ordinaire (les «Actions Ordinaires»), action ordinaire reconvertible (les «Actions Ordinaires Reconvertibles») et action préférentielle (les «Actions Préférentielles»), et ensemble avec les Actions Ordinaires et les Actions Ordinaires Reconvertibles, les «Actions») donne, à son détenteur, le droit de participer à l'Assemblée Générale et d'y voter. Chaque détenteur d'une ou de plusieurs Action(s), à la Date d'Enregistrement, a le droit de participer à l'Assemblée Générale. Les actionnaires de la Société peuvent participer à l'Assemblée Générale:

(a) Personnellement: dans tel cas, l'actionnaire doit demander une carte d'admission le ou avant le 2 novembre 2012, en remplissant, signant et fournissant une demande de carte d'admission pour l'Assemblée Générale (la «Carte d'Admission»). L'actionnaire peut participer personnellement ou par le biais d'un représentant désigné sur cette Carte d'Admission. La Carte d'Admission doit être présentée et fournie à l'Assemblée Générale dûment signée par la personne

participant à l'Assemblée Générale. Dès l'émission d'une Carte d'Admission, les actions correspondantes seront bloquées dans le Registre des Actions jusqu'à la date de l'Assemblée Générale (aucun transfert d'actions bloquées ne peut être enregistré durant la période de blocage).

Si l'actionnaire décidait de ne pas assister personnellement mais d'exercer son vote à travers un bulletin de vote fourni par la Société (le «Bulletin de Vote»), un tel Bulletin de Vote doit être présenté avec la Carte d'Admission jointe. Dans ce cas, le Bulletin de Vote peut être signé par, soit:

(i) l'actionnaire (ou tout représentant des actionnaires dont la signature a été enregistrée auprès de la Société), ou
(ii) par la personne dont le nom et le spécimen de signature sont inclus dans la Carte d'Admission, attachée au bulletin de vote.

(b) Par un représentant: afin de pouvoir participer par un représentant, l'actionnaire (ou tout représentant des actionnaires dont la signature est enregistrée auprès de la Société) doit demander une Carte d'Admission à la Société et remplir l'espace prévu à cet effet (pour le nom de la personne ayant le droit de représenter les actions bloquées à l'Assemblée Générale) avec le nom du représentant participant à l'Assemblée Générale.

Le représentant doit:

(i) contresigner la Carte d'Admission, telle signature doit correspondre au spécimen de signature utilisé pour vérifier sa signature sur la liste de présence (ou sur le bulletin de vote, si le représentant décidait d'exercer son vote à travers un Bulletin de Vote), et

(ii) présenter la Carte d'Admission à l'Assemblée Générale afin d'être accepté comme actionnaire participant.

Ou

(c) exercer son vote par courrier au moyen d'un Bulletin de Vote écrit fourni par la Société. Le Bulletin de Vote doit être signé par les actionnaires ou tout représentant de l'actionnaire dont la signature est enregistrée auprès de la Société.

L'original signé du Bulletin de Vote ou une copie électronique (fax ou pdf, sur lequel la signature manuscrite est clairement lisible) doit être envoyé(e) à la Société, au moins un (1) jour avant la date de l'Assemblée Générale correspondante (afin de permettre la vérification de la signature avec les spécimens de signature déposés par les actionnaires auprès de la Société).

La Société pourra accepter des Bulletins de Vote présentés à la date de l'Assemblée Générale à condition que les signatures puissent être vérifiées.

Tout actionnaire a le droit de révoquer ou de revoir toutes les consignes de vote données préalablement par un Bulletin de Vote en déposant auprès de la Société une révocation écrite ou des instructions dûment exécutées portant une date ultérieure précédent 17 heures, horaire de Luxembourg, le 2 novembre 2012. Toutes instructions, révocations ou révisions de celles-ci peuvent être acceptées après ce moment par la Société à sa seule discrétion.

Le Scrutateur a informé l'Assemblée Générale que, conformément à la liste de présence, (a) le capital social émis et alors en circulation est de (i) trois millions cent soixante-dix-neuf mille neuf cent deux (3.179.902) Actions Ordinaires et (ii) deux cent quarante-trois mille quatre cent cinquante-trois (243.453) Actions Ordinaires Reconvertibles, et (iii) trois millions trois cent quarante-six mille deux cent quarante et une (3.346.241) Actions Préférentielles (déduction faite des onze mille cent quatre-vingt-dix-sept (11.197) Actions Ordinaires, deux cent soixante (260) Actions Ordinaires Reconvertibles et soixante-cinq mille six cent cinquante-deux (65.652) Actions Préférentielles détenues par la Société, tel que précisé dans la note 4.2 de l'annexe aux comptes annuels de la Société); et (b) que 2.995.936 Actions Ordinaires représentant 94,21 % des Actions Ordinaires en circulation, 224.196 Actions Ordinaires Reconvertibles représentant 92,09 % des Actions Ordinaires Reconvertibles en circulation et 3.086.489 Actions Préférentielles représentant 92,24 % des Actions Préférentielles en circulation étaient présentes; et qu'il existe alors un quorum pour traiter de tous les points portés à l'ordre du jour.

Les documents suivants, notamment (i) la liste des actionnaires à la Date d'Enregistrement émise par le Responsable, (ii) la liste de présence de l'Assemblée Générale, (iii) tous les Bulletins de Vote reçus, (iv) toute Carte d'Admission, (v) tout pouvoir de représentation ou autre documentation présentée à l'Assemblée Générale et prouvant l'autorité de représenter une entité, (vi) toute carte de vote signée par l'actionnaire participant à l'Assemblée Générale en vertu d'une Carte d'Admission ou Bulletins de Vote et (vii) le détail du décompte des votes du Scrutateur pour chaque point porté à l'ordre du jour, resteront annexés à la présente minute. Par conséquent, le Président a déclaré la présente Assemblée Générale valablement constituée et pouvant valablement délibérer et résoudre sur tous les points portés à l'ordre du jour tels que précisés dans l'avis de convocation.

Il a indiqué que tous les actionnaires ou autres participants assistant à cette Assemblée Générale doivent agir d'une manière convenable et respecter les règles suivantes:

- Si un actionnaire ou son représentant a des questions en relation avec un quelconque point de l'ordre du jour, il doit la soumettre par écrit avant que les points de l'ordre du jour soient soumis à un vote, afin que les réponses puissent être préparées de façon appropriée. A cet effet, des questionnaires seront fournies aux actionnaires.

- Uniquement les questions en relation avec la Société et les points portés à l'ordre du jour seront examinées. Des questions substantiellement similaires à des questions auxquelles il aurait déjà été répondu ou posées au cours de l'Assemblée Générale, ou qui n'étaient pas en relation avec des points portés à l'ordre du jour ou qui d'une autre manière seraient inadaptes, ne seront pas prises en compte.

- La Société pourrait ne pas être en mesure de répondre à certaines questions pour des raisons de confidentialité ou en raison de restrictions résultant des lois relatives aux valeurs mobilières.

- Si un quelconque actionnaire ou son représentant souhaitait prendre la parole, il devrait lever la main afin que le Président puisse lui donner la parole de façon appropriée. Après lui avoir donné la parole, la personne concernée serait demandée de se lever et de dire son nom (et, si applicable, le nom de l'actionnaire qu'elle représente).

- Questions en relation avec un point individuel de l'ordre du jour et le temps de parole seraient limités à cinq (5) minutes, à moins que le Président considère que le point mérite davantage de temps.

- Le Président pourra prendre toute décision procédurale concernant la tenue de l'Assemblée Générale qu'il jugera utile.

Le Président a ensuite donné la parole au Secrétaire, qui a expliquée la procédure de vote qui sera suivie. Puis le Secrétaire est passé à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

Ordre du jour:

1- Annulation de soixante-cinq mille six cent cinquante-deux (65.652) actions Préférentielles détenues par la Société.

2- Réduction du capital social de la Société et modification subséquente des articles 5.1 et 5.6.1 des Statuts de la Société.

Le Président rappelle qu'il était nécessaire en vue du transfert la Société de Curaçao à Luxembourg, de convertir une (1) Action Privilégiée parmi quinze (15) alors en circulation, en une (1) Action Ordinaire Reconvertible pour avoir au moins la moitié du capital représenté par des actions portant droit de vote tel qu'exigé par le droit luxembourgeois. Cette conversion a été faite avec l'intention de reconvertir lesdites actions en Actions Préférentielles dans la mesure qu'une annulation des Actions Préférentielles laisse une marge pour reconvertir une partie des Actions Ordinaires Reconvertibles, maintenant ainsi les cinquante pour cent (50 %) du capital représenté par des actions portant droit de vote. Chaque année, la Société rachète des actions, principalement des Actions Préférentielles. Ces actions doivent être formellement annulées par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires réduisant le capital de la Société. Par la suite, le Conseil d'Administration pourra reconvertir une partie des Actions Ordinaires Reconvertibles en Actions Préférentielles. Selon ce programme, la présente Assemblée Générale a été convoquée pour annuler les soixante-cinq mille six cent cinquante-deux (65.652) Actions Préférentielles détenues par la Trésorerie de la Société. Par la suite, le Conseil d'Administration procédera à une reconversion de quarante-quatre mille deux cent quatre-vingt-cinq (44.285) Actions Ordinaires Reconvertibles, la conversion maximale autorisée se trouvant dans la marge des cinquante pour cent (50%) des actions portant droit de vote.

Puis, l'Assemblée Générale a pris les résolutions suivantes:

Première résolution:

Annulation des soixante-cinq mille six cent cinquante-deux (65.652) actions Préférentielles détenues par la Société.

Le Secrétaire a lu la proposition de résolution du Conseil d'Administration relative au premier point de l'ordre du jour.

Le Président a soumis la proposition à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Le Scrutateur a compté les votes exprimés sur les cartes de vote signés par les actionnaires assistant à l'Assemblée Générale.

Le Scrutateur a indiqué les résultats des votes pour le premier point de l'ordre du jour:

Avec le vote affirmatif de 6.304.490 Actions, représentant 99,97 % des Actions, l'Assemblée Générales a résolu:

PREMIEREMENT: D'annuler toutes les soixante-cinq mille six cent cinquante-deux (65.652) Actions Préférentielles détenues par la Trésorerie de la Société, afin de laisser un total de trois millions trois cent quarante-six mille deux cent quarante et une (3.346.241) Actions Préférentielles alors en circulation.

DEUXIEMEMENT: En conséquence, concernant ces actions, la réserve pour actions propres est réduite d'un montant de cent deux millions deux cent quatre-vingt-treize mille six cent dix-huit Dollars américains (USD 102.293.618).

Il y avait 2.132 votes contre, et 0 abstentions.

Deuxième résolution:

Réduction du capital social de la Société et modification subséquente de l'article 5.1 et 5.6.1 des Statuts de la Société.

Le Secrétaire a lu la proposition de résolution du Conseil d'Administration relative au premier point de l'ordre du jour.

Le Président a soumis la proposition à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Le Scrutateur a compté les votes exprimés sur les cartes de vote signés par les actionnaires assistant à l'Assemblée Générale.

Le Scrutateur a indiqué les résultats des votes pour le premier point de l'ordre du jour:

Avec le vote affirmatif de 6.304.490 Actions, représentant 99,97 % des Actions, l'Assemblée Générales a résolu:

PREMIEREMENT: De réduire le capital souscrit de la Société d'un montant total de cent trente-six millions neuf cent trente-quatre mille cent Dollars américains (USD 136.934.100).

DEUXIEMEMENT: De réduire la réserve légale d'un montant de cent trente et un mille trois cent quatre Dollars américains (USD 131.304) en transférant tel montant de ce compte au compte des bénéfices reportés.

TROISIEMEMENT: De déclarer que le capital souscrit de la Société, après la réduction approuvée ci-dessus, sera divisé en (a) trois millions cent quatre-vingt-onze mille quatre-vingt-dix neuf (3.191.099) Actions Ordinaires; (b) deux cent quarante-trois mille sept cent treize (243.713) Actions Ordinaires Reconvertibles; et (c) trois millions trois cent quarante-six mille deux cent quarante et une (3.346.241) Actions Préférentielles.

QUATRIEMEMENT: De modifier les articles 5.1 et 5.6.1 des Statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.**

5.1. La Société a un capital social émis de cent trente cinq-millions six cent vingt et un mille soixante Dollars américains (USD 135.621.060), divisé en:

- trois millions cent quatre-vingt-onze mille quatre-vingt-dix-neuf (3.191.099) actions ordinaires (les «Actions Ordinaires»),
- deux cent quarante-trois mille sept cent treize (243.713) actions ordinaires spéciales reconvertibles en actions préférentielles (les «Actions Ordinaires Reconvertibles»),
- trois millions trois cent quarante-six mille deux cent quarante et une (3.346.241) actions préférentielles cumulatives de six pourcent (6%) (les «Actions Préférentielles»),

ayant toutes une valeur nominale de vingt Dollars américains (USD 20) par action, toutes souscrites et entièrement libérées.»

«5.6.1. Le capital social autorisé de la Société, y inclus le capital social émis, est fixé à cent trente-cinq millions six cent vingt et un mille soixante Dollars américains (USD 135.621.060), divisé en:

- trois millions cent quatre-vingt-onze mille quatre-vingt-dix-neuf (3.191.099) Actions Ordinaires,
- deux cent quarante-trois mille sept cent treize (243.713) Actions Ordinaires Reconvertibles,
- trois millions trois cent quarante-six mille deux cent quarante et une (3.346.241) Actions Préférentielles, ayant toutes une valeur nominale de vingt Dollars américains (USD 20) par action.»

CINQUIEMEMENT: De reconnaître que le Conseil d'Administration, conformément à la disposition de l'article 5.6.2 des Statuts pourra reconvertir les Actions Ordinaires Reconvertibles en Actions Préférentielles endéans la marge créée par l'annulation des Actions Préférentielles approuvée ci-dessus. Une telle conversion sera faite sans émission d'actions nouvelles par la conversion d'Actions Ordinaires Reconvertibles en Actions Préférentielles et une telle reconversion ne nécessitera pas l'approbation d'une assemblée générale des actionnaires. Telle reconversion nécessitera un ajustement de la partie moyenne de l'article 5.1 des Statuts qui fixe la quantité des actions de chaque catégorie alors en circulation.

SIXIEMEMENT: Dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration décidait de reconvertir une partie des Actions Ordinaires Reconvertibles en Actions Préférentielles et sur base des faits reconnus dans la cinquième résolution ci-dessus et par souci de bon ordre, il instruira le Conseil d'Administration de modifier l'article 5 des Statuts de la Société pour refléter la conversion des actions approuvée par le Conseil d'Administration conformément aux articles 5.6.2 et 5.6.3 des Statuts.

Il y avait 2.132 votes contre, et 0 abstentions.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivie d'une version française; sur demande de ces mêmes comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. ROCCA, A. SPORLEDER, F. R. MANTILLA et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 novembre 2012. LAC / 2012 / 52743. Reçu soixante quinze euros € 75,.

Le Receveur (signé): THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 20 novembre 2012.

Référence de publication: 2012151249/442.

(120199510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2012.

Nerco International Inc. S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 1.240.000,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 172.765.

—
STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the ninth of November.

Before Us Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

Is held the extraordinary general meeting of the shareholders of the Corporation,

Nerco International Inc., a public limited liability company ("Sociedad AnonimCT) incorporated under the laws of the Republic of Panama, with its registered office at Sexto Piso, Edificio Comosa, Ave. Samuel Lewis, Panama, Republic of Panama, incorporated pursuant to a deed of the Notary Ricardo Vallarino Chiari on September 24th, 1973, published in the Mercantile Person Section, Volume 967, Sheet 279, on October 1st, 1973, and registered with the Public Registry of Panama at Volume 967, Sheet 279, Entry 106450 of the Mercantile Section, having a share capital of ten thousand U.S. Dollars (USD 10,000.-) represented by one hundred (100) shares with a nominal value of one hundred U.S. Dollars (USD 100.-) each.

The meeting is presided by Ms. Mariette SCHOU, private employee, residing professionally at Echternach, 9, Rabatt,

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Ms. Peggy SIMON, private employee, residing professionally at Echternach, 9, Rabatt.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares they hold are shown on an attendance list, signed by the shareholders who are present, by the proxy-holders of the represented shareholders, by the board of the meeting and the undersigned notary. The attendance list and the proxies will remain annexed to the present deed in order to be recorded with it.

II.- As appears from the said attendance list, all the shares representing the entire capital, are represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting may validly decide on all the items of the agenda.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1.- Ratification of the resolutions made in Panama, Republic of Panama, by the directors and approved by the shareholders of the Corporation which resolved, among others, to transfer the registered office from the Republic of Panama to Luxembourg.

2.- Resignation and discharge to be given to the present directors of the Corporation.

3.- Confirmation of the transfer of the Corporation's registered office to Luxembourg, and change of the nationality of the Corporation at the present time of Panamanian nationality, to a company of Luxembourg nationality and transfer of the effective place of management of the Corporation in Luxembourg.

4.- Deletion of the nominal value of the shares and conversion of the share capital from USD into EUR at the exchange rate of USD 1.- = EUR 0,78135 so that the share capital is provisionally fixed at one million, two hundred and forty thousand Euro (EUR 1,240,000.-) represented by one million, two hundred and forty thousand (1,240,000) shares without nominal value along with a related share premium of ten million, nine hundred and two thousand, nine hundred and twenty-six Euro (EUR 10,902,926.-).

5.- Fixation of the nominal value of the shares of the Corporation at one Euro (EUR 1.-) each, and booking of any outstanding decimal amount (if any) in the legal reserve of the Corporation.

7.- Confirmation of the establishment of the registered office at 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

6.- Total restatement of the Articles of Association of the Corporation for the purpose of its transfer and continuation in the Grand Duchy of Luxembourg under the name of Nerco International Inc. S.A. and under the form of a "Société anonyme".

8.- Appointment of three (3) directors.

9.- Miscellaneous.

After the foregoing has been approved by the meeting, the latter has unanimously taken the following resolutions:

First resolution

The general meeting ratifies the resolutions made in Panama (Republic of Panama) by the directors and approved by the shareholder of the Corporation on September 26th, 2012 by which it was resolved among others to transfer the

registered office from the Republic of Panama to Luxembourg under the condition of a change of the articles of association of the Corporation.

Second resolution

The resignation of the present directors of the Corporation is accepted and, by special vote, discharge is granted to all of them for the execution of their mandate until today.

Third resolution

The transfer of the registered office, the transfer of effective place of management of the Corporation to the Grand Duchy of Luxembourg and the change of nationality of the Corporation, at the present time of Panamanian nationality to a corporation of Luxembourg nationality, thereby maintaining and continuing its legal personality, are confirmed.

This transfer of the registered office is the object of a report of the independent auditor "Fiduo, Société Anonyme", a Luxembourg public limited liability company with registered office at 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and the conclusion of whom is the following:

"Conclusion:

Based on our work, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contribution in kind does not correspond at least to the number and nominal value of shares issued in return, increased by the share premium.

Luxembourg, November 9, 2012."

This report, signed "ne varietur" by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Fourth resolution

The general meeting decides to delete the nominal value of the shares and to convert the share capital from U.S. Dollars into Euro at the exchange rate of USD 1.- = EUR 0,78135 so that the share capital is provisionally fixed at one million, two hundred and forty thousand Euro (EUR 1,240,000.-) represented by one million, two hundred and forty thousand (1,240,000) shares without nominal value along with a related share premium of ten million, nine hundred and two thousand, nine hundred and twenty-six Euro (EUR 10,902,926.-).

Fifth resolution

The general meeting decides to fix the par value of the shares of the Corporation at one Euro (EUR 1.-) each, and book any outstanding decimal amount (if any) in the legal reserve of the Corporation.

Sixth resolution

The Corporation adopts the form of a "société anonyme" under the name of Nerco International Inc. S.A. and the articles of association of the Corporation, after total restatement in order to conform them to the Luxembourg law, have henceforth the following wording:

Chapter I. Form, Name, Registered Office, Object, Duration

Art. 1. Form. There is formed by the subscriber and all those who become owners of Shares issued hereafter (hereafter the "Shareholder" and collectively the "Shareholders"), a public limited liability Company "Société anonyme" (hereafter the "Corporation"), which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of association (hereafter the "Articles").

Art. 2. Object. The purpose of the Corporation is the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Corporation may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever, including partnerships. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Corporation may borrow in any form. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt which may be convertible and/or equity securities. The Corporation may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Corporation may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

The Corporation may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Corporation against creditors, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

The Corporation may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly further or relate to its purpose.

Art. 3. Duration. The Corporation is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Name. The Corporation will have the name of "Nerco International Inc. S.A.".

Art. 5. Registered Office. The registered office of the Corporation is established in the municipality of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a decision of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the Board of Directors.

The Corporation may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Chapter II. Capital, Shares

Art. 6. Corporate capital.

6.1. The corporate capital is set at one million, two hundred and forty thousand Euro (EUR 1,240,000.-) represented by one million, two hundred and forty thousand (1,240,000) shares with a nominal value of one Euro (€ 1.-) each.

The Shares may be created as registered or bearer Shares at the option of the Shareholder.

6.2. In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any Shares which the Corporation may redeem from its Shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 7. Increase and Reduction of capital. The capital may be changed at any time by a decision of the Shareholders' meeting voting with the quorum and majority rules set out by article 20 of these Articles, or, as the case may be, by the Law for any amendment to these Articles.

Art. 8. Repurchase of own Shares. The Corporation may proceed to the repurchase of its own Shares in compliance with the Law.

Chapter III. Management

Art. 9. Directors, Board of Directors. The Corporation is managed by a Board of Directors composed of at least three Directors. The members of the Board might be split into several categories.

If the Corporation is composed of one single Shareholder, it may be managed either by one sole Director or by several Directors, constituting a Board of Directors. The sole Director will in this case exercise the powers granted by Law to the Board of Directors.

The Directors are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of Shareholders which may at any time remove them.

The number of Directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the Shareholders.

Art. 10. Meetings of the Board of Directors.

10.1 All meetings of the Board of Directors shall be held within the municipality of Luxembourg. Any meetings of the Board of Directors of the Corporation held outside the municipality of Luxembourg are not valid.

10.2. The Board of Directors elects from among its members a chairman.

10.3. The Board of Directors, if any, convenes upon call by the chairman or upon request of any two Directors, as often as the interest of the Corporation so requires.

10.4. Written notice of any meeting of the Board of Directors of the Corporation shall be given to all Directors at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth briefly in the convening notice of the meeting of the Board of Directors of the Corporation. Written notice may be given by postal mail, telefax or e-mail. No such written notice is required if all the members of the Board of Directors of the Corporation are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda, of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax, cable, telegram or telex, of each member of the Board of Directors of the Corporation. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by decision of the Board of Directors of the Corporation.

10.5. Any member of the Board of Directors of the Corporation may be represented at any meeting of the Board of Directors of the Corporation by appointing, in writing whether in original, by telefax, cable, telegram or telex, another director as his or her proxy.

10.6. Any Director may participate in a meeting of the Board of Directors of the Corporation by conference call initiated from Luxembourg or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the

meeting can hear and speak to each other and properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Art. 11. Decisions of the Board of Directors. The Board of Directors may validly deliberate if a quorum of Directors is present or represented at such board meeting. A quorum shall be deemed to be present or represented if the majority of the Corporation's Directors is present or represented and with at least the presence or representation of one Director of each Category as the case may be. Decisions taken by the Board of Directors shall require the vote of the majority of the Directors present or represented, with at least the favorable vote of one Director of each Category as the case may be.

In the event that at any meeting the number of votes for and against a decision is equal, the chairman of the meeting shall have a casting vote.

In case of a conflict of interest as defined in article 16 below, the quorum and the voting requirements shall apply without taking into account the affected Director(s).

Art. 12. Powers of the Board of Directors. The sole Director or the Board of Directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object. All powers not expressly reserved by the Law or by the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

Any litigation involving the Corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Corporation by the Board of Directors, represented by its chairman or by the Director delegated for this purpose.

Art. 13. Bindings signatures. The Corporation will be bound by the signature of its sole Director. In case the Corporation is administrated by a Board of Directors, the Corporation shall be bound in any circumstances by the joint signatures of two Directors or by the sole signature of the Managing Director, provided that special decisions have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the Board of Directors pursuant to article 14 of the present Articles.

In case the Corporation is administrated by several categories of Directors, the Corporation will obligatorily be committed by the joint signature of one Director of each Category. Such requirement is not applicable in case one Category is prevented from voting as per Article 16 below.

Art. 14. Day-to-day management. The sole Director or the Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management of the Corporation to one or more Directors, who will be called Managing Directors.

It may also commit the management of all the affairs of the Corporation or of a special branch to one or more Directors, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, either Shareholders or not.

Art. 15. Liability - Indemnification. The sole Director or the Board of Directors assumes, by reason of its position, no personal liability in relation to any commitment validly made by it in the name of the Corporation.

The Corporation shall indemnify any Director or officer and his heirs, executors and administrators, against any damages or compensations to be paid by him/her or expenses or costs reasonably incurred by him/her, as a consequence or in connection with any action, suit or proceeding to which he/she may be made a party by reason of his/her being or having been a Director or officer of the Corporation, or, at the request of the Corporation, of any other Corporation of which the Corporation is a shareholder or creditor and by which he/she is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he/she shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence, fraud or wilful misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Corporation is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which such Director or officer may be entitled.

Art. 16. Conflict of Interests. No contract or other transaction between the Corporation and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Director or any officer of the Corporation has a personal interest in, or is a director, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any Director or officer of the Corporation who serves as a director, associate, officer or employee of any company or firm with which the Corporation shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any Director of the Corporation may have any personal interest in any transaction of the Corporation conflicting with the interest of the Corporation, he shall make known to the Board of Directors such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such Director's or officer's interest therein shall be reported to the next general meeting of Shareholders.

Chapter IV. Shareholder(s)

Art. 17. Powers of the General Meeting of the Shareholders. If the Corporation is composed of one single Shareholder, the latter exercises the power granted by Law to the General meeting of Shareholders.

Any regularly constituted meeting of the Shareholders of the Corporation shall represent the entire body of Shareholders of the Corporation. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Corporation.

Art. 18. Annual general meeting of the shareholders. The annual general meeting of the Shareholders of the Corporation shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Corporation or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the meeting, on the first Monday of June of each year at 10 a.m. (Luxembourg time). If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

The annual general meeting of the Shareholders of the Corporation may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the Board of Directors of the Corporation, exceptional circumstances so require.

Art. 19. Other meetings of the shareholders. Other meetings of the Shareholders of the Corporation may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

Art. 20. Procedure, vote.

20.1. Each Share is entitled to one vote.

20.2. Except as otherwise required by the Law or by these Articles, decisions at a meeting of the Shareholders of the Corporation duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

20.3. An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles.

If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles, by means of notices published twice, at fifteen days interval at least and fifteen days before the meeting in the Luxembourg official gazette, the Memorial, and in two Luxembourg newspapers. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, decisions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes of the Shareholders present or represented.

20.4. However, the nationality of the Corporation may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of the Shareholders and bondholders, if any.

20.5. A Shareholder may act at any meeting of the Shareholders of the Corporation by appointing another person as his proxy in writing whether in original, by telefax, cable, telegram or telex.

20.6. Any Shareholder may participate in a meeting of the Shareholders of the Corporation by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear and speak to each other and properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

20.7. If all the Shareholders of the Corporation are present or represented at a meeting of the Shareholders of the Corporation, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Chapter V. Supervision

Art. 21. Statutory auditors. The operations of the Corporation shall be supervised by one or several statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes). The statutory auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

The statutory auditor(s) will be appointed by the general meeting of Shareholders of the Corporation which will determine their number, their remuneration and the term of their office. The statutory auditor(s) in office may be removed at any time by the general meeting of Shareholders of the Corporation with or without cause.

Chapter VI. Accounting Year, Allocation of Profits

Art. 22. Financial Year. The accounting year of the Corporation shall begin on January 1st and shall terminate on December 31st of each year.

Art. 23. Appropriation of profits. After deduction of any and all of the expenses of the Corporation and the amortization, the credit balance represents the net profit of the Corporation.

On the net profit, five percent (5,00%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10,00%) of the capital of the Corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The Board of Directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the Law.

The balance is at the disposal of the general meeting.

Chapter VII. Dissolution, Liquidation

Art. 24. Dissolution, Liquidation. The Corporation may be dissolved by a decision of the general meeting of Shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of Shareholders, which will specify their powers and fix their remuneration.

Chapter VIII. Applicable Law

Art. 25. Applicable Law. All matters not governed by these Articles are to be construed in accordance with the Law.

Seventh resolution

The establishment of the registered office at 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, is confirmed.

Eighth resolution

The number of directors is set at three (3).

The following people are appointed as directors of the Corporation:

- Mr. Marcel Stephany, born in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), on September 4th, 1951, residing at 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mr. Christophe Fender, chartered accountant, born in Strasbourg (France), on July 10th, 1965, with professional address at 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Mr. Luc Sunnen, chartered accountant, born in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg), on December 22nd, 1961, with professional address at 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald, Grand Duchy of Luxembourg.

Ninth resolution

Fiduo, Société Anonyme, a Luxembourg public limited liability company with registered office at 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 56.248, is appointed as Statutory Auditor of the Corporation.

Tenth resolution

The terms of office of the Directors and the Statutory Auditor will expire after the annual meeting of Shareholders to be held for the approval of the Corporation's 2012 annual accounts.

There being no further business on the agenda, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English and French states herewith that on request of the appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Echternach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by their surname, Christian name, civil status and residence, they have signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le neuf novembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

Est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société,

Nerco International Inc., une société anonyme («Sociedad Anonima») constituée selon les lois de la République du Panama, ayant son siège social au Sexto Piso, Edificio Comosa, Ave. Samuel Lewis, Panama, République du Panama, constituée suivant un acte reçu par le notaire Ricardo Vallarino Chiari en date du 24 septembre 1973, publié à la Section des Personnes Mercantiles au Volume 967, Feuillet 279, le 1^{er} octobre 1973, et enregistrée au Registre Public du Panama au Volume 967, Feuillet 279, numéro 106450 de la Section Mercantile, ayant un capital social fixé à dix mille dollars U.S. (USD 10.000,-) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de cent dollars U.S. (USD 100,-) chacune.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Mariette SCHOU, employée privée, demeurant professionnellement à Echternach, 9, Rabatt.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Madame Peggy SIMON, employée privée, demeurant professionnellement à Echternach, 9, Rabatt.

L'assemblée étant valablement constituée, le président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que la totalité des actions représentant le capital social de la Société est représenté à l'assemblée générale extraordinaire. L'assemblée générale peut dès lors décider valablement sur tous les points portés à son ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée générale est le suivant:

Ordre du jour

1. Ratification des résolutions prises au Panama, République du Panama, par les administrateurs et approuvées par les actionnaires de la Société qui ont décidé, entre autres, de transférer le siège de la Société de la République du Panama au Luxembourg.

2. Démission et décharge à donner aux administrateurs actuels de la Société.

3. Confirmation du transfert du siège social de la Société à Luxembourg, et changement de la nationalité de la Société étant actuellement de nationalité panaméenne en une société de nationalité luxembourgeoise et transfert du lieu de direction effective de la Société au Luxembourg.

4. Suppression de la valeur nominale des actions et conversion du capital de la Société actuellement en dollars U.S en Euros au taux de change de 1,- USD = 0,78135 EUR de telle sorte que le montant du capital de la Société s'élève provisoirement à un million deux cent quarante mille euros (EUR 1.240.000,-) représenté par un million deux cent quarante mille (1.240.000) actions sans valeur nominale avec une prime d'émission afférente de dix millions neuf cent deux mille neuf cent vingt-six euros (EUR 10.902.926,-).

5. Fixation de la valeur nominale des actions à un euro (EUR 1,-) chacune et allocation de tout montant résiduel décimal (le cas échéant) à la réserve légale de la Société.

6. Refonte complète des Statuts de la Société en vue de son transfert et de sa continuation au Grand-Duché de Luxembourg sous le nom de Nerco International Inc. S.A. et sous la forme d'une société anonyme.

7. Confirmation de l'établissement du siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

8. Nomination de trois (3) administrateurs.

9. Divers.

L'assemblée ayant approuvé les déclarations qui précèdent, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première Résolution

L'assemblée générale ratifie les résolutions prises au Panama (République du Panama) par les administrateurs et approuvées par les actionnaires actuels de la Société le 26 septembre 2012 qui ont décidé, entre autres, de transférer le siège social de la République du Panama au Luxembourg sous réserve de la modification des statuts de la Société.

Deuxième Résolution

La démission des administrateurs actuels de la Société est acceptée et, par vote spécial, décharge leur est accordée pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

Troisième Résolution

Le transfert du siège social ainsi que le transfert du lieu de direction effective de la Société au Grand-Duché de Luxembourg et le changement de la nationalité de la Société étant actuellement de nationalité panaméenne en une société de nationalité luxembourgeoise, tout en conservant et en continuant sa personnalité juridique, sont confirmés.

Ce transfert du siège social fait l'objet d'un rapport établi par le réviseur d'entreprises «Fiduo, Société Anonyme», ayant son siège social à 10A, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et dont la conclusion est la suivante:

«Conclusion:

Sur la base de notre revue, rien n'a été porté à notre attention qui nous porterait à croire que la valeur de l'apport en nature ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale d'actions émises en contrepartie, augmentée de la prime d'émission.

Luxembourg, le 9 novembre 2012.»

Ledit rapport, signé «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Quatrième Résolution

L'assemblée générale décide de supprimer la valeur nominale des actions et de convertir le capital social actuellement en dollars U.S en Euros au taux de change de 1,- USD = 0,78135 EUR, ainsi le capital social est provisoirement fixé à un million deux cent quarante mille euros (EUR 1.240.000,-) représenté par un million deux cent quarante mille (1.240.000) actions sans valeur nominale avec une prime d'émission afférente de dix millions neuf cent deux mille neuf cent vingt-six euros (EUR 10.902.926,-).

Cinquième Résolution

L'assemblée générale décide de fixer la valeur nominale des actions de la Société à un euro (EUR 1,-) chacune et d'allouer tout montant résiduel décimal (le cas échéant) à la réserve légale de la Société.

Sixième Résolution

La Société décide d'adopter la forme d'une société anonyme sous la dénomination de Nerco International Inc. S.A. et de refondre en totalité les statuts de la Société pour les mettre en conformité avec la loi luxembourgeoise, lesquels statuts auront désormais la teneur suivante:

Chapitre I^{er}. Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme. Il est formé par le souscripteur et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions émises (ci-après l'«Actionnaire» ou les «Actionnaires»), une société anonyme qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. Objet. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts, convertibles ou non, et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobilière ou immobilière, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination. La Société a comme dénomination «Nerco International Inc. S.A.».

Art. 5. Siège social. Le siège de la Société est établi à dans la municipalité de Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Actionnaires délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par décision du Conseil d'Administration.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Chapitre II. Capital, Actions

Art. 6. Capital social.

6.1 Le capital social est fixé à un million deux cent quarante mille euros (EUR 1.240.000,-) représenté par un million deux cent quarante mille (1.240.000) actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Les Actions peuvent être soit enregistrées soit au porteur au choix de l'Actionnaire.

6.2. En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une action en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des actions des Actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux Actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

Art. 7. Augmentation et Réduction du capital social. Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une décision de l'assemblée générale des Actionnaires adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par l'article 20 de ces Statuts ou, selon le cas, par la Loi pour toute modification des Statuts.

Art. 8. Rachat d'actions propres. La Société peut procéder au rachat de ses propres Actions, sous les conditions prévues par la Loi.

Chapitre III. Administration

Art. 9. Conseil d'Administration. La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins. Les membres du Conseil peuvent être scindés en plusieurs catégories.

Si la Société comporte un seul Actionnaire, elle peut être dirigée par un Administrateur unique ou par plusieurs Administrateurs composant un Conseil d'Administration. L'Administrateur unique exerce les pouvoirs qui sont dévolus au Conseil d'Administration.

Les Administrateurs sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des Actionnaires, et sont toujours révocables par elle.

Le nombre des Administrateurs et leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la Société.

Art. 10. Réunions du Conseil d'Administration.

10.1. La tenue du Conseil d'Administration doit se faire dans la municipalité de Luxembourg. Tout Conseil d'Administration tenu en dehors de la municipalité de Luxembourg ne sera pas valide.

10.2. Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un président.

10.3. Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du président ou sur convocation de deux Administrateurs, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

10.4. Avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration de la Société sera donné à tous les Administrateurs au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature (les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les administrateurs de la Société sont présents ou représentés lors du Conseil d'Administration de la Société et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord de chaque administrateur de la Société donné par écrit soit en original, soit par télécopie, câble, télégramme, télex ou courrier électronique. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil d'Administration de la Société se tenant à une heure et à un endroit prévus dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

10.5. Tout Administrateur pourra se faire représenter au Conseil d'Administration de la Société en désignant par écrit soit en original, soit par télécopie, câble, télégramme ou télex un autre Administrateur comme son mandataire.

10.6. Tout Administrateur peut participer à la réunion du Conseil d'Administration de la Société par conférence téléphonique initiée depuis Luxembourg ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, se parler et délibérer dûment. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Art. 11. Décisions du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut délibérer valablement si un quorum d'Administrateurs est présent ou représenté à ce conseil. Ce quorum est réputé présent ou représenté si la majorité des Administrateurs de la Société est présente ou représentée, un Administrateur de chaque catégorie devant au moins être présent ou représenté le cas échéant. Les décisions prises par le Conseil d'Administration nécessitent le vote de la majorité des Administrateurs présents ou représentés, parmi lequel le vote affirmatif d'au moins un Administrateur de chaque catégorie, si le Conseil d'Administration est divisé en catégories.

En cas de ballottage lors d'une réunion, le président du Conseil d'Administration aura voix prépondérante.

En cas de conflit d'intérêt tel que défini à l'article 16 ci-dessous, les exigences de quorum s'appliqueront sans prendre en compte le ou les Administrateurs concernés.

Art. 12. Pouvoirs du Conseil d'Administration. L'Administrateur unique ou le Conseil d'Administration sont investis des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale.

Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la Société par le Conseil d'Administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur-délégué à ces fins.

Art. 13. Signatures autorisées. La Société est engagée en toutes circonstances par la signature de son Administrateur Unique. Si la Société est administrée par un Conseil d'Administration, elle est engagée par les signatures conjointes de deux Administrateurs, ou par la seule signature d'un Administrateur-Délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le Conseil d'Administration en vertu de l'article 14 des Statuts.

Si la Société est administrée par plusieurs catégories d'Administrateurs, la Société sera obligatoirement liée par la signature conjointe d'un Administrateur de chaque catégorie. Ces exigences ne sont pas applicables lorsqu'une catégorie d'Administrateur est empêchée de voter conformément à l'article 16 ci-dessous.

Art. 14. Gestion journalière. L'Administrateur unique ou le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs Administrateurs qui prendront la dénomination d'Administrateurs-Délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs Administrateurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, Actionnaires ou non.

Art. 15. Responsabilité, Indemnisation. Les Administrateurs ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

La Société devra indemniser tout Administrateur ou mandataire et ses héritiers, exécutant et administrant, contre tous dommages ou compensations devant être payés par lui/elle ainsi que les dépenses ou les coûts raisonnablement engagés par lui/elle, en conséquence ou en relation avec toute action, procès ou procédures à propos desquelles il/elle pourrait être partie en raison de son/sa qualité ou ancienne qualité d'Administrateur ou mandataire de la Société, ou, à la requête de la Société, de toute autre société où la Société est un Actionnaire ou un créancier et par quoi il/elle n'a pas droit à être indemnisé(e), sauf si cela concerne des questions à propos desquelles il/elle sera finalement déclaré(e) impliqué(e) dans telle action, procès ou procédures en responsabilité pour négligence grave, fraude ou mauvaise conduite préméditée. Dans l'hypothèse d'une transaction, l'indemnisation sera octroyée seulement pour les points couverts par l'accord et pour lesquels la Société a été avertie par son avocat que la personne à indemniser n'a pas commis une violation de ses obligations telle que décrite ci-dessus. Les droits d'indemnisation ne devront pas exclure d'autres droits auxquels tel Administrateur ou mandataire pourrait prétendre.

Art. 16. Conflit d'intérêt. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs Administrateurs ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront administrateur, Actionnaire, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un Administrateur ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur, actionnaire, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou autre affaire.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un Administrateur ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société entrant en conflit avec les intérêts de la Société, il en avisera le Conseil d'Administration et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel de l'Administrateur ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance de l'Actionnaire unique ou des Actionnaires au prochain vote par écrit ou à la prochaine assemblée générale des Actionnaires.

Chapitre IV. Actionnaires

Art. 17. Pouvoirs de l'assemblée générale des Actionnaires. Si la Société est composée d'un Actionnaire unique, ce dernier exerce les pouvoirs dévolus par la Loi à l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Toute assemblée des Actionnaires de la Société régulièrement constituée représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 18. Assemblée générale annuelle des Actionnaires. L'assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Société se tiendra, conformément à la loi luxembourgeoise, à Luxembourg au siège social de la Société, ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le premier lundi du mois de juin de chaque année à 10 heures du matin, heure de Luxembourg. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

L'assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Société pourra se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration de la Société constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 19. Autres assemblée générale des Actionnaires. Les autres assemblées générales des Actionnaires de la Société pourront se tenir aux lieux et heures spécifiés dans les avis de convocation.

Art. 20. Procédure, vote.

20.1. Chaque action donne droit à une voix.

20.2. Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou par les Statuts, les décisions de l'assemblée générale des Actionnaires de la Société dûment convoqués sont prises à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et votants.

20.3. Une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires convoquée aux fins de modifier les Statuts dans toutes ses dispositions ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées.

Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une nouvelle assemblée des Actionnaires peut être convoquée, dans les formes statutaires, par des annonces insérées deux fois, à quinze jours d'intervalle au moins et quinze jours avant l'assemblée dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée des Actionnaires délibère valablement quelle que soit la portion du capital représentée. Dans les deux assemblées des Actionnaires, les résolutions pour être valables devront réunir les deux tiers au moins des voix des Actionnaires présents ou représentés.

20.4. Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des Actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des Actionnaires et des obligataires, s'il y en a.

20.5. Chaque Actionnaire peut prendre part aux assemblées générales des Actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie, par câble, par télégramme ou par télex une autre personne comme mandataire.

20.6. Tout Actionnaire peut participer aux assemblées générales des Actionnaires de la Société par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, se parler et délibérer dûment. Dans ce cas, le ou Actionnaires concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

20.7. Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée générale des Actionnaires de la Société, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée générale des Actionnaires de la Société, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Chapitre V. Surveillance

Art. 21. Surveillance. Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes. Le commissaire aux comptes sera élu pour une période n'excédant pas six ans et il sera rééligible.

Le commissaire aux comptes sera nommé par l'assemblée générale des Actionnaires de la Société qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Le commissaire en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale des Actionnaires de la Société.

Chapitre VI. Année Sociale, Répartition des bénéfices

Art. 22. Exercice social. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 23. Répartition des bénéfices. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la Société.

Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour-cent (5,00%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le Conseil d'Administration peut décider d'attribuer des dividendes intérimaires en conformité avec la Loi.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Chapitre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 24. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Chapitre VIII. - Loi applicable

Art. 25. Loi applicable. Pour tous les points non spécifiés dans les présents Statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la Loi.

Septième Résolution

L'assemblée générale décide d'établir son siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Huitième Résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3).

Sont nommés administrateurs de la Société:

- M. Marcel Stephany, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 4 Septembre 1951, ayant son adresse au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand-Duché de Luxembourg;

- M. Christophe Fender, expert-comptable, né à Strasbourg (France), le 10 Juillet 1965, ayant son adresse professionnelle au 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald, Grand-Duché de Luxembourg; et

- M. Luc Sunnen, expert-comptable, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 22 décembre 1961, ayant son adresse professionnelle au 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald, Grand-Duché de Luxembourg.

Neuvième Résolution

Fiduo, Société Anonyme, une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à 10A, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 56.248, est nommé Commissaire aux Comptes de la Société.

Dixième Résolution

La durée du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires pour l'approbation des comptes annuels de l'année 2012.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est ajournée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Echternach, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs noms et prénoms, états et demeures, ils ont signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: P. SIMON, M. SCHOU, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 13 novembre 2012. Relation: ECH/2012/1881. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 20 novembre 2012.

Référence de publication: 2012151136/607.

(120198924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2012.

LuxCo 111 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 520.200,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 150.703.

In the year two thousand and twelve, on the sixth day of November.

Before us, Maître Carlo Wersandt, notary, residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

THERE APPEARED:

1) Alpha Global Property Securities Fund Pte. Ltd, a company organized under the laws of Singapore, having its registered office at 80 Raffles Place, #26-01 UOB Plaza 1, Singapore 048624, Singapore and registered with the Companies Registrar under number 200607429R,

being the holder of four hundred ninety-nine thousand eight hundred (499,800) Class A Shares,

here represented by Madia Camara, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given.

2) Alpha Real Trust Limited, a company organized under the laws of Guernsey, having its registered office at Old Bank Chambers, La Grande Rue, St Martin's, Guernsey GY4 6RT and registered with the Guernsey Registered Companies under number 44786,

being the holder of five hundred twenty thousand two hundred (520,200) Class B Shares,

here represented by Madia Camara, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given.

The said proxies, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed.

Such appearing parties are all shareholders of LuxCo 111 S.à r.l. (the "Company"), a Société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of one million twenty thousand Euro (EUR 1,020,000.-) with its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under registration number B 150703, incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on 23 December 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial C"), number 350 of 17 février 2010. The articles have been amended last time pursuant to a notarial deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, on 27 May 2010, published in the Mémorial C number 1656, dated 14 August 2010.

The appearing parties, representing the whole corporate capital and having waived any notice requirements, the general meeting of shareholders is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the following agenda:

Agenda

1. Redemption and cancellation by the Company of all the shares held by Alpha Global Property Securities Fund Pte. Ltd in the Company;

2. Subsequent reduction of the share capital of the Company and consecutive amendment of article 6 of the articles of association of the Company;

3. Conversion of the existing five hundred twenty thousand two hundred (520,200) Class B Shares into five hundred twenty thousand two hundred (520,200) ordinary shares;

4. Suppression of the classes of managers and subsequent amendment of article 10 of the articles of association of the Company;

5. Miscellaneous.

Then the general meeting of shareholders, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to approve the redemption and cancellation by the Company, of all the four hundred ninety-nine thousand eight hundred (499,800) Class A Shares held by its shareholder Alpha Global Property Securities Fund Pte. Ltd; this represents the totality of Class A shares in issue and all shares held by Alpha Global Property Securities Fund Pte. Ltd in the Company. As a result of the redemption and cancellation of the aforementioned shares, Alpha Global Property Securities Fund Pte. Ltd will cease to be a shareholder in the Company.

Second resolution

As a result of the above mentioned resolutions, the general meeting resolves to reduce the share capital of the Company in an amount equal to the nominal value of the cancelled Class A shares and thus to reduce its share capital by an amount of four hundred ninety-nine thousand eight hundred euros (EUR 499,800) from one million twenty thousand euros (EUR 1,020,000) to five hundred twenty thousand two hundred euros (EUR 520,200). The share capital of the Company is now exclusively composed of a single class of shares, the Class B shares.

The general meeting resolves to allocate the nominal value of the cancelled Class A Shares and thus four hundred ninety-nine thousand eight hundred euros (EUR 499,800) to the share premium account of the Company.

In consequence of the foregoing, the general meeting resolves to amend article 6 of the articles of association of the Company to reflect the above and to suppress the existence of classes of shares, such article shall now read as follows:

"The corporate capital is set at five hundred twenty thousand two hundred euros (EUR 520,200) represented by five hundred twenty thousand two hundred (520,200) ordinary shares, having a par value of one Euro (EUR 1) each."

Third resolution

The general meeting decides to convert the existing five hundred and twenty thousand two hundred (520,200) Class B Shares into five hundred and twenty thousand two hundred (520,200) ordinary shares.

Fourth resolution

Further to the above suppression of classes of shares in the Company, the general meeting resolves to also suppress the classes of managers and to consequently amend article 10 of the articles of association of the Company, which shall now read as follows:

"The company shall be administered by one or more managers, who need not necessarily be partners, appointed by the meeting of partners, which may revoke them at any time.

If several managers have been appointed, they will constitute a Board of Managers.

Each manager is appointed for an unlimited period.

The company shall be managed by a Board of Managers appointed by the general meeting of shareholders.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers or by the signature of any duly authorized representative within the limits of such authorisation.

The Board of Managers may delegate part of its power for specific tasks to one or several ad hoc agents (either member of the Board of Managers or not) and may revoke such appointments at any time.

The Board of Managers will determine the agent(s)' responsibilities and his/their remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency."

There being no further business, the meeting is closed.

Costs and Expenses

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about EUR 1,200.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English text and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date stated at the beginning of this deed.

After reading and interpretation to the appearing person, known to the notary by her first and surname, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le six novembre,

Par-devant Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

ONT COMPARU:

1) Alpha Global Property Securities Fund Pte. Ltd, une société constituée et existant selon les lois de Singapour, ayant son siège social au 80 Raffles Place, #26-01 UOB Plaza 1, Singapore 048624, Singapour et inscrite au Registre des Sociétés sous le numéro 200607429R,

détenant quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cents (499.800) parts sociales de catégorie A,

ici représentée par Madia Camara, Maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé,

2) Alpha Real Trust Limited, une société constituée et existant selon les lois de Guernsey, ayant son siège social au Old Bank Chambers, La Grande Rue, St Martin's, Guernsey GY4 6RT et inscrite au Registre des Sociétés de Guernsey sous le numéro 44786,

détenant cinq cent vingt mille deux cents (520.200) parts sociales de catégorie B,

ici représentée par Madia Camara, Maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé,

Lesdites procurations, signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte.

Lesquelles parties comparantes sont tous les associés de LuxCo 111 S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant un capital social de un million vingt mille Euros (EUR 1.020.000,-) dont le siège social est sis 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés luxembourgeois sous le numéro B 150703, constituée en vertu d'un acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, le 23 décembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après le «Mémorial C»), numéro 350 du 17 février 2010. Les statuts ont été modifiés le 27 mai 2010 suite à un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, publié au Mémorial C numéro 1656, le 14 août 2010.

Les parties comparantes, représentant l'intégralité du capital social et ayant renoncé à toute notification, l'assemblée générale des associés est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Rachat et annulation par la Société de l'ensemble des parts sociales détenues par Alpha Global Property Securities Fund Pte. Ltd dans la Société;

2. Réduction subséquente du capital social de la Société et modification consécutive de l'article 6 des statuts de la Société;

3. Conversion des cinq cent vingt mille deux cents (520.200) parts sociales de catégorie B en cinq cent vingt mille deux cents (520.200) parts sociales ordinaires;

4. Suppression des catégories de gérants et modification consécutive de l'article 10 des statuts de la Société;

5. Divers.

Puis, l'assemblée générale des associés, après délibération, a unanimement pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'approuver le rachat et l'annulation par la société, de l'ensemble des quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cents (499.800) parts sociales de catégorie A détenues par son associé Alpha Global Property Securities Fund Pte. Limited dans la Société; ceci représente la totalité des parts sociales de catégorie A émises par la Société et toutes les parts détenues par Alpha Global Property Securities Fund Pte. Limited dans la Société. Suite au rachat et à l'annulation des parts susmentionnées, Alpha Global Property Securities Fund Pte. Limited ne sera plus associé de la Société.

Deuxième résolution

À la suite de la résolution précitée, l'assemblée générale décide de réduire le capital social de la Société d'un montant égal à la valeur nominale des parts annulées et de réduire son capital social de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cents euros (EUR 499.800), passant donc d'un million vingt mille euros (EUR 1.020.000) à cinq cent vingt mille deux cents euros (EUR 520.200). L'assemblée constate que le capital social de la Société est dorénavant composé d'une seule catégorie de parts sociales (les parts sociales de catégorie B).

L'assemblée générale décide d'allouer la valeur nominale des parts sociales de catégorie A qui ont été annulées, soit quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cents euros (EUR 499.800) à la prime d'émission de la Société.

Par conséquent, l'assemblée générale décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus et de supprimer l'existence de catégories de parts sociales, l'article 6 aura donc le libellé suivant:

«Le capital social s'élève à cinq cent vingt mille deux cents euros (EUR 520.200) représenté par cinq cent vingt mille deux cents (520.200) parts sociales ordinaires, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de convertir les cinq cent vingt mille deux cents (520.200) parts sociales de catégorie B en cinq cent vingt mille deux cents (520.200) parts sociales ordinaires.

Quatrième résolution

Suite à la suppression des catégories de parts sociales dans la résolution ci-dessus, l'assemblée générale décide de supprimer également les catégories de gérants et par conséquent, de modifier l'article 10 des statuts de la société, qui aura désormais la teneur suivante:

«La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et à tout moment révocables par l'assemblée des associés.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un Conseil de Gérance.

Chaque gérant est nommé pour une période indéterminée.

La Société est administrée par un conseil de gérance nommé par l'assemblée générale des associés.

En cas de gérant unique, la société est engagée par la signature individuelle de celui-ci, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature d'un représentant dûment autorisé dans les limites d'une telle délégation.

Le Conseil de Gérance peut déléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches particulières à un ou plusieurs mandataires ad hoc (membres du Conseil de Gérance ou non) et peut révoquer de telles nominations à tout moment.

Le Conseil de Gérance déterminera la responsabilité du/des mandataire(s) et sa/leur rémunération (le cas échéant), la durée du mandat ainsi que toute autre modalité propre au mandat.»

En l'absence d'autres questions à l'ordre du jour, la séance a été levée.

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, honoraires et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui lui seront facturés au titre du présent acte, sont évalués à la somme d'environ EUR 1.200,-.

Le Notaire instrumentant, qui comprend et parle anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Dont acte rédigé et reçu à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. CAMARA et C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 novembre 2012. Relation: LAC/2012/53741. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - Délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 20 novembre 2012.

Référence de publication: 2012151066/186.

(120199358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2012.

Garland Energy (Czech Republic) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 151.868.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and twelve, on the nineteenth day of October.

Before Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette.

There appeared:

The company Garland Energy Group S. à r.l., having its registered office at L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen, registered with the Luxembourg trade and companies register under the number B156.928, duly represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a power of attorney, given under private seal (the 'Sole Shareholder').

Said proxy, after having been initialled and signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party through its proxyholder has requested the notary to state that:

- it holds all the shares in the Luxembourg Sàrl (Société à Responsabilité Limitée) existing under the name of Garland Energy (Czech Republic) S. à r.l., registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 151.868, with registered office at 15, rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg (the Company);
- the Company has been incorporated pursuant to a notarial deed dated March 8th, 2010, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C- N o 799 of April 17th, 2010;
- the Company's by-laws have been last amended by a deed dated November 15th, 2010, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C- N o 71 of January 13th, 2011;
- the Company's capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euros) represented by 12,500 (twelve thousand five hundred) shares with a par value of EUR 1.- (one Euro) each;
- the Sole Shareholder hereby resolved to proceed with the dissolution of the Company with effect from today;
- the Sole Shareholder has appointed in the role of liquidator of the Company;
- the Sole Shareholder declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the Company have been settled or fully provided for, that the Sole Shareholder is vested with all the assets and hereby expressly declares that it will take over and assume all outstanding liabilities (if any) of the Company, in particular those hidden or any known but unpaid and any as yet unknown liabilities of the Company before any payment to itself;
- the Sole Shareholder waives the requirement to appoint an auditor to the liquidation (commissaire à la liquidation) and to hear a report of an auditor to the liquidation;
- consequently the Company is liquidated and the liquidation is closed;
- the Sole Shareholder has full knowledge of the articles of incorporation of the Company and perfectly knows the financial situation of the Company;
- the Sole Shareholder grants full discharge to the managers and the auditor of the Company for their mandates from the date of their respective appointments up to the date of the present meeting; and
- the books and records of the dissolved Company shall be kept for five (5) years from the date the date of the present meeting at the registered office of the Company.

Whereof the present deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le dix-neuf octobre.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

La société Garland Energy Group S. à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social à L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B156.928, ici dûment représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé (l'Associé Unique).

Laquelle procuration après signature *ne varietur* par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte pour y être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

- la comparante détient toutes les parts sociales de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination Garland Energy (Czech Republic) S. à r.l., immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151.868, avec siège social à L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen. (la Société);
- la Société a été constituée en vertu d'un acte notarié du 8 mars 2010, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - N° 799 du 17 avril 2010;
- les statuts de la Société ont pas été modifiés aux termes d'un acte reçu en date du 15 novembre 2010, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - N° 71 du 13 janvier 2011;

- le capital social de la Société est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents dollars américains) représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune;
- par la présente l'Associé Unique prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;
- l'Associé Unique s'est nommé en qualité de liquidateur de la Société;
- l'Associé Unique déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de la Société a été payé ou provisionné, qu'il est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et tout passif impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne;
- l'Associé Unique renonce à la formalité de la nomination d'un commissaire à la liquidation et à la préparation d'un rapport du commissaire à la liquidation;
- partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;
- la comparante a pleinement connaissance des statuts de la Société et de la situation financière de celle-ci;
- la comparante donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour leur mandat à compter de la date de leur nomination respectives jusqu'à la date de la présente assemblée; et
- les documents et pièces relatifs à la Société dissoute seront conservés durant cinq (5) ans à compter de la date de la présente assemblée au siège de la Société.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 24 octobre 2012. Relation: EAC/2012/14018. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012150957/91.

(120198986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2012.

Wychwood Capital Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 170.724.

—
EXTRAIT

Le conseil de gérance a pris la décision suivante:

- La nomination avec effet au 9 août 2012 de Mr. John Paul Keane ayant son adresse professionnelle au 64 rue Principale, L-5367 Schuttrange, Luxembourg, comme délégué à la gestion journalière pour une durée indéterminée

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SHRM Financial Services (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012149328/13.

(120196776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Jindalee S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 97.354.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 17 septembre 2012 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 17 octobre 2012.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2012149375/13.

(120196257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.
